

Le Coronavirus pourrait servir aux institutions des différents et nombreux pays frontaliers à se pencher sur la problématique de l'immigration clandestine. Particulièrement en période estivale ou de grandes opérations de récoltes agricoles qui caractérisent la côte Nord de

la Méditerranée. Ces derniers temps, ce sont des centaines d'immigrants, majoritairement des jeunes qui quittent leur pays. En contre-partie de salaire misérable, ils tentent d'investir leur condition physique juvénile dans des exploitations agricoles ou des industries clandestines

sous payés. Ils se déplacent souvent au moyen d'embarcations de fortune mises à leur disposition par des passeurs invétérés. Ils se déplacent sans discussion préalable leur permettant de négocier leur avenir.

Lire en page 2

Le Trésor public et les banques à la rescousse des sinistrés du Covid-19

Près de trois millions de travailleurs journaliers seront indemnisés par l'Etat



L'Etat s'engage, désormais, à dédommager les travailleurs journaliers affectés par la crise sanitaire, au même titre que certaines entreprises menacées de ruine en leur accordant plusieurs avantages financiers et fiscaux. De nouvelles charges que devront supporter les banques et le Trésor public pour maintenir, un tant soit peu, l'activité économique dans le pays. En effet, le déclenchement de la crise sanitaire du Covid-19 en Algérie a précipité la crise financière qui pourrait accélérer la récession en raison de la décroissance économique, risquant durablement d'aggraver les tensions financières des établissements financiers et des entreprises nationales.

Lire en page 2

covid-19

Une augmentation de 150% des cas de contamination en juillet à Oran

Le nombre de cas de contamination au Covid-19 a augmenté de 150% au mois de juillet par rapport aux quatre mois précédents cumulés, a-t-on appris lundi du chargé de communication à la Direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSP) Dr Youcef Boukhari.

sétif

Rapatriement de 300 ressortissants algériens en provenance de Lyon

Deux avions de la compagnie aérienne nationale «Air Algérie» ont atterri lundi après midi à l'aéroport 8-Mai 1945 de Sétif en provenance de Lyon (France) avec à leur bord 300 ressortissants algériens qui étaient bloqués en France et en Suisse en raison de la suspension du trafic aérien dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus.

mostaganem

Mise en exploitation commerciale en mars 2021 du tramway

Le début de mise en exploitation commerciale du tramway de la ville de Mostaganem est prévu pour mars 2021, a déclaré lundi le ministre des Travaux publics Farouk Chiali.



Le Trésor public et les banques à la rescousse des sinistrés du Covid-19

Près de trois millions de travailleurs journaliers seront indemnisés par l'Etat

L'Etat s'engage, désormais, à dédommager les travailleurs journaliers affectés par la crise sanitaire, au même titre que certaines entreprises menacées de ruine en leur accordant plusieurs avantages financiers et fiscaux.



■ Pour pérenniser leur activité, les entreprises peuvent accéder facilement à des crédits reconductibles ou renouvelables. (Photo: D.R)

De nouvelles charges que devront supporter les banques et le Trésor public pour maintenir, un tant soit peu, l'activité économique dans le pays. En effet, le déclenchement de la crise sanitaire du Covid-19 en Algérie a précipité la crise financière qui pourrait accélérer la récession en raison de la décroissance économique, risquant durablement d'aggraver les tensions financières des établissements financiers et des entreprises nationales. La suraccumulation financière due aux entreprises et commerces menacés de tomber en déconfiture d'une part et les efforts de l'Etat engagés en faveur des opérateurs économiques en difficultés et des familles lésées par la crise sanitaire, d'une autre part, s'ajoutent à l'historique des dépenses publiques colossales affectées à la prise en charge de la crise sanitaire, évaluées à plus de 65 milliards de dinars. Avec la persistance de la crise sanitaire et économique, l'Etat décide de maintenir les aides financières pour les entreprises à travers la suppression des pénalités de retard, différé des paiements des redevances fiscales et parafiscales et d'indemniser les travailleurs journaliers, à l'instar, des petits artisans, commerçants. En contre-partie, il faudrait trouver des alternatives de financement du Trésor public et la Banque centrale pour pouvoir supporter les pertes des banques publiques face à leur impasse financière. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, la Chaîne III, le directeur général du Trésor public, Fayçal Tadinit, a reconnu les difficultés financières de nombreuses entreprises qui ont perdu la totalité de leurs recettes pour lesquelles l'Etat a accordé des aides financières «entérinées, en mars 2020 par les banques». En plus des différentes enveloppes financières consacrées aux ménages laminés par la crise sanitaire. Pour éviter d'aggraver la situation, déjà

complexe des banques nationales, l'invité a évoqué la souscription à des solutions de financement différentes pour faire face aux imprévus qui peuvent impacter l'activité de l'entreprise. Pour pérenniser

leur activité, les entreprises peuvent accéder facilement à des crédits reconductibles ou renouvelables. Cette solution est flexible en fonction de la capacité financière des débiteurs à rembourser leur men-

sualité et peuvent, également, discuter avec leurs banques de différer les remboursements en cas de difficulté financière éphémère.

«Outre à faciliter l'accès à des crédits d'exploitation pour permettre aux banques de faire face aux charges qu'elles doivent honorer, ces mesures reconductibles ont consisté à reporter le paiement de leurs échéances, à annuler leurs pénalités de retard et à rééchelonner les crédits dont elles ont bénéficié auprès des agences bancaires», a précisé M. Tadinit concernant les dernières décisions de suppression des pénalités de retard, différé des paiements des redevances fiscales et parafiscales prises en faveur des entreprises. Concernant, par ailleurs, la question de l'indemnisation des travailleurs journaliers, l'intervenant estimé le nombre des bénéficiaires à près de trois millions que l'Etat a décidé de leur accorder «une indemnité mensuelle de 30.000 dinars, sur une durée de trois mois, pour assurer leur pouvoir d'achat». Il a évoqué, en parallèle, les efforts d'autres opérateurs économiques, publics et privés, qui s'accrochent et résistent à la crise. Il a parlé même de réussite de ces entreprises «à surmonter les effets de la crise sanitaire, en gardant la totalité, sinon une grande partie de leurs travailleurs, qu'ils ont continué à payer, malgré la crise de trésorerie à laquelle ils sont confrontés», a-t-il observé. Des charges en moins pour les finances publiques. En réponse, par ailleurs, à la question sur les capacités de

Gel du paiement des charges financières des entreprises : L'ABEF appelée à évaluer l'impact du Xovid-19 sur ces entreprises

Après avoir procédé par le ministère des Finances de geler le paiement des charges financières des opérateurs économiques affectés par les retombées de la crise sanitaire, avant-hier, le même département ministériel a adressé une correspondance à l'Association des banques et établissements financiers (ABEF), dans laquelle, il invite les banques et établissements financiers à l'évaluation «objective des préjudices subis dû au Covid-19 et du manque à gagner des opérateurs économiques», lit-on dans un communiqué du ministère de la tutelle, qui est revenu dans le détail sur les différentes mesures d'aides prises par l'Etat pour soutenir l'activité des entreprises économiques. «Conséquent, les opérateurs économiques bénéficient de la suspension de l'application de toutes pénalités, amendes et majorations encourues en cas d'éventuels retards dans l'accomplissement des obligations fiscales, durant la période de confinement», a indiqué, le même document.

Cette correspondance s'inscrit dans le cadre des dernières mesures édictées par le président de la République, lors du Conseil des ministres visant «à alléger la charge fiscale incombant aux opérateurs économiques touchés par les retombées de la crise sanitaire et à veiller à la relance et à la préservation de leurs activités, il est porté à la connaissance des contribuables la décision de geler le paiement des charges financières. Ainsi, toutes pénalités, amendes ou majorations constatées par l'administration fiscale sera annulée par voie de remise gracieuse», a poursuivi la même source. «Les banques et les établissements financiers ont procédé à une évaluation objective des préjudices subis et du manque à gagner des opérateurs économiques de leurs portefeuilles, particulièrement les PME ainsi que les petits métiers», a précisé le ministère dans sa lettre, rappelons, à cet effet, la responsabilité de tous les membres de l'association dans la mise en application du dispositif déjà adopté par l'ABEF.

Il a expliqué dans sa note qu'un accord de principe a été notifié par le Trésor aux banques dans ce sens et qu'un décret exécutif fixant les modalités d'application de cette mesure est en cours de signature», et ce, afin de garantir le maintien «de l'avantage de la bonification des taux d'intérêt aux crédits d'investissement», a rappelé le ministère qui est revenu dans le détail sur chaque mesure prise en faveur des opérateurs économiques. «La crise sanitaire a produit des effets économiques négatifs, dus à la suspension d'un grand nombre d'activités. Ces effets ont touché tous les agents économiques», relève-t-on dans le même document qui a expliqué le contexte de la prise de ces mesures d'aide au profit des entreprises nationales en déprime financière.

Samira Takharboucht

REPÈRE

Ministère de la Solidarité-PNUD Les moyens de renforcer la coopération bilatérale examinés

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaoutar Krikou a examiné avec la représentante résidente du Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD) en Algérie, Mme Blerta Aliko, les moyens de renforcer la coopération notamment dans les domaines de l'économie sociale et de solidarité, ainsi que le soutien aux catégories vulnérables, a indiqué hier un communiqué du ministère.

L'audience qui s'est déroulée lundi soir au ministère «a permis d'évaluer les projets de coopération réalisés en partenariat avec le PNUD», et

«d'échanger les vues sur les moyens de redynamiser les programmes, après la disparition de la pandémie du nouveau Coronavirus». Dans ce contexte, «les deux parties ont exprimé leur disposition à renforcer la coopération notamment dans les domaines de l'économie sociale et de la solidarité, ainsi que le soutien aux catégories vulnérables».

La ministre a reçu, dans la même journée, la représentante du Fonds des Nations unies pour l'Enfance (UNICEF) en Algérie, Soraya Hocine avec laquelle «Mme Krikou a passé en revue les différents programmes destinés à la protection et à la promotion des droits de l'enfant en Algérie». «La rencontre a permis d'évaluer l'action commune entre les deux parties et d'examiner les moyens de lancer de nouveaux programmes au profit de l'enfance», ajoute la même source.

«Les deux parties ont exprimé leur disposition à renforcer la coopération dans l'intérêt de l'enfant en Algérie», conclut le communiqué.

financières des entreprises en déprime, le directeur général du Trésor public a reconnu que la situation de cet établissement, aujourd'hui «n'est pas la meilleure», estimant que c'est grâce à «l'importance de l'épargne publique accumulée durant les années précédentes que l'Etat arrive à assurer ses dépenses. Pour renflouer les caisses de l'Etat et couvrir le déficit budgétaire et le solde négatif du Trésor, il dit compter sur «les banques publiques et privées, pour, notamment, assurer le financement de l'économie», par conséquent puiser encore dans l'épargne et les économies de l'Etat qui écarte l'option de l'actionnement de la planche à billets.

Samira Takharboucht

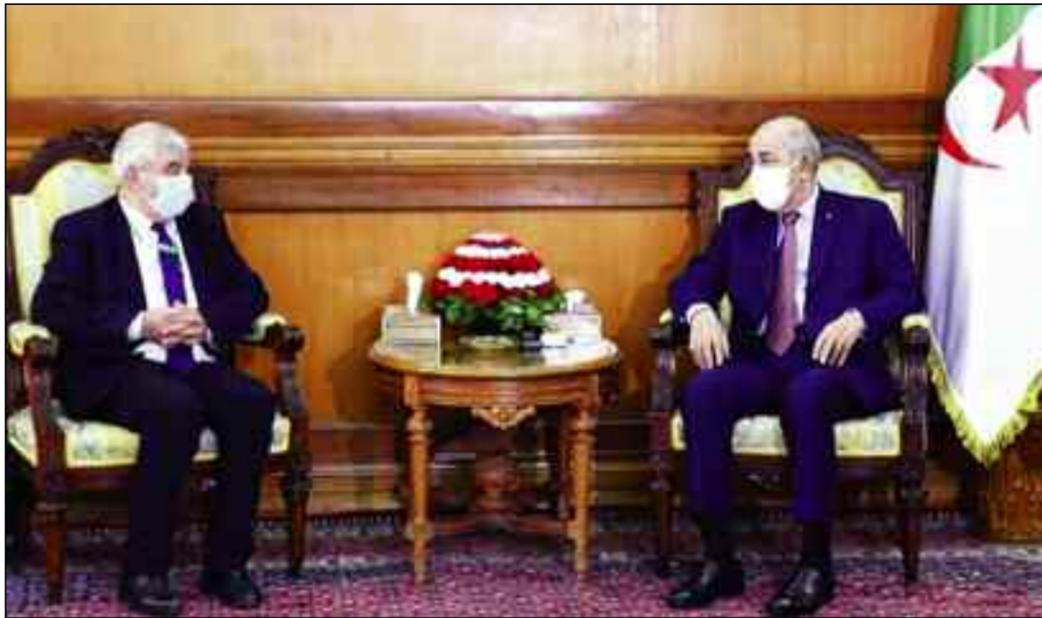
Voir sur Internet www.lnr-dz.com

Révision de la Constitution

Une délégation du Comité d'experts chez le président de la République

Une délégation du Comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Constitution a été reçue, avant-hier lundi, par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Le chef de l'Etat a reçu une délégation du Comité d'experts chargée de la révision constitutionnelle, à sa tête le Professeur Ahmed Laraba, qui lui a présenté un exposé sur les travaux du Comité et la méthode adoptée dans l'étude des propositions relatives à l'avant-projet de la mouture de la Constitution», lit-on à travers ce communiqué. Ajoutant ces propositions, au nombre de près de 2.500, émanent de personnalités nationales, de leaders de partis politiques, de syndicats et de représentants de la société civile.

Certaines propositions émises sur la mouture de l'avant-projet de révision de la loi fondamentale du pays, la Constitution, avait affirmé, fin juin dernier, un membre de ce Comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Consti-



■ L'option d'un régime semi-présidentiel contenue dans cette mouture, est inhérente à la réalité contingente de la société algérienne. (Photo : D.R)

tution, le professeur Bachir Yelles Chaouche, étaient émises en faveur d'une nouvelle mouture et d'autres pour la suppression d'articles en entier. Qualifiant celles-ci (propositions, ndlr) de très positives et constructives et faisant remarquer qu'il y a 54 articles traitant de la question des libertés publiques et des droits fondamentaux, où l'ensemble de la législation est confiée au Parlement. Pour cet expert, les valeurs sur lesquelles est basée la société algérienne demeurent les mêmes, faisant observer que le Comité n'a pas intervenu là-dessus. «Ce n'est pas les prérogatives du Comité d'experts chargé de la rédaction de la mouture du projet de révision de la Constitution», a rappelé le professeur Bachir Yelles Chaouche. Faisant remarquer que le Comité n'est pas habilité, également, à statuer sur les questions politiques, relevant que le soin a été laissé aux partis politiques et à la société ci-

vile, dans son ensemble, de les débattre et d'y formuler des propositions. De son côté, le Professeur Karim Khelfane, membre du même Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour une révision constitutionnelle, avait considéré que l'option d'un régime semi-présidentiel contenue dans cette mouture, est inhérente à la réalité contingente de la société algérienne. Faisant observer que le Comité d'experts s'est appuyé sur les expériences en la matière de plusieurs pays en voie de développement, à l'instar de ceux de l'Amérique latine et jusqu'à celle, récente de la Tunisie. «Le Comité a réécrit, consolidé et apporté de nouveaux articles, qui, de l'avis unanime de tous les critiques, consacrent d'avantage de droits au bénéfice du citoyen», avait-il indiqué. Fin juin dernier, le Chef de l'Etat a reçu le président du Comité d'experts chargé de formuler des propositions pour la révision de la

Constitution, le professeur Ahmed Laraba, et le rapporteur dudit Comité d'experts, Walid Aggoune, qui lui ont remis la mouture de l'avant-projet sur les amendements proposés par le Comité, avait indiqué un communiqué de la Présidence de la République. «Lors de cette audience, le président de la République a été destinataire de la mouture de l'avant-projet sur les amendements proposés par le Comité dans le cadre des sept axes contenus dans la lettre de mission», avait ajouté la même source. Le Chef de l'Etat a, à l'occasion, exprimé ses remerciements aux membres du Comité pour les efforts fournis, deux mois durant, pour traduire la volonté de changement radical en articles constitutionnels lesquels constitueront les fondements de l'édification de la nouvelle République, une fois cautionné par le peuple dans sa version consensuelle finale.

Rabah Mokhtari

BRÈVE

ONU

L'Algérie joue un «rôle leader» dans la lutte contre la traite des personnes

L'Algérie joue un «rôle leader» dans la lutte contre la traite des personnes, dans les forums des Nations unies, a soutenu hier mardi à Alger le coordonnateur résident du système des Nations unies en Algérie, Eric Overvest. «L'Algérie joue un rôle leader notamment dans la lutte contre la traite des personnes dans les forums des Nations unies», a-t-il affirmé lors d'une journée d'étude portant sur le thème : «Non à l'exploitation des personnes», organisée par le Comité national de prévention et de lutte contre la traite des personnes, en coordination avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime. Il a, dans ce cadre, exprimé la reconnaissance de l'ONU quant au rôle «crucial et fondamental» des différents intervenants dans la lutte contre la traite des personnes notamment la Gendarmerie et la Police nationales, les magistrats, les douanes, les institutions en charge de la solidarité et les médecins. «Chacun dans vos fonctions respectives, vous traduisez en acte concret, les efforts et l'engagement profond de l'Algérie contre la traite des personnes et pour la protection et l'assistance des victimes de ce crime horrible», a-t-il indiqué. Pour sa part, la présidente de l'Organe national de la protection et de la promotion de l'enfance (ONPPE), Meriem Chorfi, a souligné la nécessité de coordonner et renforcer les efforts internationaux notamment pour combattre la traite des personnes et toute forme d'exploitation.

Agence

Situation des droits de l'Homme en Algérie

Le rapport annuel remis, avant-hier lundi, au chef de l'Etat

Le rapport annuel relatif à la situation des droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2019, a été remis, avant-hier lundi, au président de la République, Abdelmadjid Tebboune, par le président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), Bouzid Lazhari. En application, a indiqué un communiqué de la Présidence de la République, de l'article 199 de la Constitution. «Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a reçu avant-hier lundi, le président du Conseil national des droits de l'Homme, Bouzid Lazhari qui lui a remis le rapport annuel relatif à la situation des droits de l'Homme en Algérie au titre de l'année 2019, et ce en application de l'article 199 de la Constitution», lit-on à travers ce communiqué. Le chef de l'Etat, Abdelmadjid Tebboune, a affirmé le président du CNDH était fortement imprégné de la culture de protection des droits du citoyen. «Le président de la République est fortement imprégné de la culture de protection des droits du citoyen et de la conviction que la mission première de l'Etat est la

préservation de ces droits», a indiqué Bouzid Lazhari dans une déclaration à la presse à l'issue de la remise du rapport annuel 2019 sur les droits de l'Homme en Algérie au chef de l'Etat. Nous avons également constaté, a poursuivi le président du Conseil national des droits de l'Homme, une forte volonté politique chez le président de la République, pour la consécration des droits de l'Homme, notamment la liberté d'expression, l'indépendance de la Justice, la liberté de constitution d'associations et la liberté de manifester pacifiquement dans le cadre de la loi et la préservation des fondements de l'Etat. Le document (rapport annuel sur la situation des droits de l'Homme, ndlr) remis au président de la République, a observé Bouzid Lazhari, était essentiellement axé sur le Hirk béli originel qui revendiquait les droits de l'Homme, des élections régulières et transparentes et l'éradication de l'argent sale. Soulignant, au passage, la nécessité et l'impératif de rétablir la confiance du peuple qui a appelé à la consé-

crvation des droits de l'Homme dans tous les domaines, civil, politique, social et économique en concrétisation de l'objectif principal de la Déclaration du 1^{er} Novembre. Fin décembre dernier, Bouzid Lazhari avait affirmé, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de l'Homme que l'adhésion des jeunes à la défense des droits de l'Homme accélérera inexorablement le processus d'édification de l'Etat de droit qui sera «exempt de distinction sous toutes ses formes, de la corruption et de l'inégalité des chances et qui fera écho de manière à répondre effectivement aux slogans levés par le Hirk, depuis le 22 février dernier. Bouzid Lazhari, membre du Panel de dialogue mené par Karim Younes, avait été élu, fin octobre dernier, président du Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), créé dans le cadre de l'amendement constitutionnel de février 2016, en remplacement de Faïa Benzerrouki, qui a quitté le poste, à sa demande personnelle, deux jours auparavant.

E. M.

RELIGION

Covid-19

Belmehti exclut la réouverture des mosquées

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a exclu hier l'idée de la réouverture des mosquées, en vue de l'aggravation de la situation sanitaire actuelle, en sus de l'augmentation du nombre de cas de personnes infectées au Covid-19. Il a souligné, à ce propos, que 15 imams sont décédés du Coronavirus, tandis que 166 autres sont contaminés par le virus. Intervenant sur les ondes de la Chaîne I de la radio nationale, le ministre a indiqué que la réouverture des mosquées ne se fera pas avant la disparition de l'épidémie, tout en affirmant qu'il comprend «le besoin et le désir des citoyens de revenir dans les mosquées». «Nous ne prendrons pas de risque et nous attendons l'avis du Comité scientifique», a-t-il ajouté. De ce fait, Belmehti a souligné que son département travaille d'arrache-pied pour prendre les mesures nécessaires afin d'ouvrir les mosquées, et ce à travers l'étude de la nature de la construction et les espaces des mosquées. Il a assuré, d'autre part, que la décision de la réouverture des mosquées dépend toujours de l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays, tout en rappelant que le Comité scientifique de suivi détient le dernier mot. Au passage, le ministre a rappelé également que de nombreux imams ont exigé le report de l'ouverture des mosquées. Concernant l'autorisation de l'abattage du sacrifice, en dépit de la pandémie de Coronavirus, le ministre a souligné que cette décision est intervenue après la convergence de vues entre le Comité ministériel pour la fatwa et le comité scientifique de suivi. «Une telle décision donne aux gens une dose d'espoir dans la vie mais cela devrait être fait selon des mesures de précaution prudentes dans le processus d'abattage, notamment l'hygiène et la distance», a-t-il noté au passage. Quant à la prière d'Aïd El-Adha, il a déclaré qu'elle doit être accomplie dans la maison. Le ministre a indiqué également que le pèlerinage du Hadj est annulé pour cette année. En revanche, le Conseil national autonome des imams a appelé, dans un communiqué publié sur sa page Facebook, à l'ouverture progressive de mosquées en Algérie, accompagnée d'éventuelles mesures préventives. Parmi ces mesures préventives, le Conseil a préconisé de maintenir les salles d'ablution fermées ainsi que les salles de prière des femmes, et d'observer des prières dans des espaces ouverts des mosquées qui sont disponibles, de respecter la distanciation sociale et de retirer tout ce qui peut passer de main en main, tels que les livres.

Manel Z.

Algériens à l'étranger

Toujours sous la vigilance de l'Etat

Ces derniers temps, ce sont des centaines d'immigrants majoritairement des jeunes qui quittent leur pays. En contre-partie de salaire misérable, ils tentent d'investir leur condition physique juvénile dans des exploitations agricoles ou des industries clandestines sous payés. Ils se déplacent souvent au moyen d'embarcations de fortune mises à leur disposition par des passeurs invétérés. Ils se déplacent sans discussion préalable leur permettant de négocier leur avenir. «Ce qui a donné lieu à la mise en œuvre d'initiatives pour freiner l'immigration irrégulière et encourager le retour des Algériens vivant principalement en Espagne», a expliqué Mounir jeune, la trentaine de carrière faite pour manier les rames des embarcations souvent en panne mise en apparence à l'abandon en bordure de mer. Outre le retour souhaité des Algériens de l'extérieur, Mounir a également invité les candidats à l'immigration à «rester» dans leur région d'origine et à «renoncer» à leur aventure. «Avec l'appui des partenaires techniques et financiers, l'Etat algérien va développer d'autres initiatives et investir dans des secteurs d'activité pour permettre aux jeunes des différentes régions touchées par ce phénomène de gagner leur vie tout en restant sur place», a-t-il assuré. Mounir emploie les mêmes propos que d'autres de son âge qu'il fréquente quotidiennement. «Harga par-ci, Harga par-là» l'on entend que ces termes exploités quotidiennement par des jeunes en mal d'évasion. Ce qui fait l'affaire des passeurs organisés du côté Sud de la

Le Coronavirus pourrait servir aux institutions des différents et nombreux pays frontaliers à se pencher sur la problématique de l'immigration clandestine. Particulièrement en période estivale ou lors de grandes opérations de récoltes agricoles qui caractérisent la côte Nord de la Méditerranée.

Méditerranée par des individus bien introduits dans les institutions de l'Etat.

Filière en bordure de la grande Bleue

En barques artisanales et autres embarcations de fortune que des jeunes exploitent à tout bout de champ comme pour exprimer leur mal de vivre. Contrairement à d'autres pays dont les ressortissants se sont retrouvés livrés à eux-mêmes sous des cieux étrangers y compris ceux qui se targuent d'être dans le lot des plus forts, l'Algérie ne s'est pas laissée influencer par l'importance de la mission de secours qui l'attendait. Il s'agissait, pour elle, de procéder au rapatriement de plusieurs milliers d'Algériens en déplacement à l'étranger et surpris par la pandémie de la Covid-19. Ces ressortissants algériens dont il fallait suivre l'organisation des vols, celle des confinements, le suivi sanitaire des avions de la compagnie aérienne nationale Air Algérie à l'atterrissage et au décollage. Les deux derniers ont atterri l'un lundi après midi à l'aéroport 8-Mai 1945 de Sétif en provenance de Lyon (France) avec à leur bord 300 ressortissants algériens. Ils étaient restés bloqués

en France et en Suisse du fait de la suspension du trafic aérien dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus. Les citoyens qu'ils ont transportés de retour au pays, ont été accueillis par le chef de l'Exécutif local, Mohamed Belkateb et des représentants des directions concernées par leur prise en charge. Dix (10) bus ont été mobilisés pour assurer le transport de ces ressortissants vers les 5 hôtels ouverts à cet effet, dans les villes de Sétif (150 personnes) et El Eulma (150 personnes). Ils devraient y séjourner durant toute la période de leur confinement sanitaire de 14 jours, conformément aux mesures préventives recommandées, a-t-on précisé. Approchés par l'APS, des citoyens ont fait part de leur soulagement de revenir parmi les leurs, pas moins de 205 autres ressortissants algériens sont arrivés dans la nuit de lundi à mardi à l'aéroport Rabah-Bitat d'Annaba en provenance de la capitale jordanienne, Amman. Il s'agissait pour ces derniers de bénéficier d'un retour au pays réalisés dans le cadre d'une opération de rapatriement des citoyens algériens bloqués à l'étranger à cause la pandémie de la Covid-19. Les premiers comme les seconds ont été placés en confinement sanitaire de 14 jours en application des mesures préventives dans des hôtels où toutes les conditions ont été réunies pour leur repos et suivi sanitaire. Des appareils de la compagnie aérienne Air Algérie ont été affrétés pour la circonstance. Pour leur retour au pays, à Sétif comme à Annaba, où, tout au long de leur séjour et déplacement,

ils ont trouvé, pour les accueillir, des responsables et représentants locaux des secteurs de la santé, du tourisme, de l'action sociale et de la solidarité. Le porte-parole du ministère des Affaires étrangères (MAE), Abdelaziz Benali Chérif avait indiqué que l'opération de rapatriement des Algériens bloqués à l'étranger, entamée le 20 juillet courant, a déjà permis, jusqu'à dimanche, à plus de 5.158 ressortissants dans 26 pays de rentrer en Algérie. Cette opération se poursuivra jusqu'au 30 du mois courant pour rapatrier, 5.165 citoyens bloqués et inscrits sur la plate-forme numérique à travers 20 vols spéciaux. La démarche de rapatriement de citoyens algériens bloqués à l'étranger a été qualifiée de courageuse par de nombreux experts étrangers parce qu'elle impose comme investissements humains et financiers important.

A l'image de Noureddine Leghelle, expert international algérien en économie et ancien analyste boursier auprès de banques suédoises qui s'est exprimé à l'APS, soulignant que la crise sanitaire planétaire a produit un chaos économique, affectant l'ensemble des pays du monde. L'Algérie est l'un des pays ayant recouru rapidement à des choix et réformes économiques courageux sur le plan politique pour face à cette grave situation. Elle a adopté des choix économiques politiquement courageux notamment face à cette conjoncture économique mondiale due aux répercussions de la pandémie du Covid-19.

A. Djabali

SÛRETÉ NATIONALE

Aïd El-Adha

La DGSN met en place un plan de sécurité

A l'approche de la fête de l'Aïd El-Adha et suite à la prolongation des mesures de confinement partiel à domicile et l'interdiction de la circulation routière, de et vers 29 wilayas du pays, pour une durée de 15 jours, la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a annoncé la mise en place d'un plan de sécurité, pour veiller au respect des mesures sanitaires et sécuritaires imposées. Ce plan de sécurité prévoit une adaptation et un renforcement du système de travail des équipes opérationnelles afin d'assurer une couverture sécuritaire partout dans les lieux publics et espaces ouverts. Il permet également de s'enquérir de l'application des mesures de confinement partiel à domicile dans les wilayas concernées, de l'interdiction du trafic routier inter-wilaya à l'exception du transport des personnels et marchandises ainsi que du contrôle des personnes présentant des autorisations, a indiqué le responsable de la Cellule de communication et de presse à la DGSN, le commissaire divisionnaire Amar Laroum.

Selon le même responsable, cet engagement vient suite à la prorogation des mesures édictées par les dispositions du décret exécutif n° 20-185 du 16 juillet 2020 portant consolidation du dispositif de prévention et de lutte contre la propagation du Coronavirus. Dans le souci de faire respecter scrupuleusement les consignes de prévention liées à la situation épidémiologique, le plan fait ressortir également la suspension du transport collectif urbain des individus, public et privé durant le week-end, à l'exception des taxis, l'organisation du trafic des véhicules au niveau des pompes à essence, ou encore l'accompagnement des services spécialisés dans les abattoirs autorisés afin de s'assurer du respect des règles d'hygiène et de la santé publique.

Il est également question de l'organisation de la circulation, de la sécurisation des points de vente de moutons autorisés et de la lutte contre ceux ne disposant pas d'une autorisation délivrée par les autorités administratives. Le plan vise aussi à faire respecter le code de la route en zones urbaines et l'interdiction de l'accès aux plages pour éviter la propagation de la Covid-19. Par ailleurs, la DGSN appelle, les citoyens à «continuer d'apporter leur précieux concours en se conformant aux protocoles sanitaires mis en œuvre pour endiguer la propagation de l'épidémie, notamment le port du masque, le respect de la distanciation physique et éviter des rassemblements, surtout à l'occasion de l'Aïd El-Adha, afin de protéger la santé publique». La DGSN, qui poursuit ses actions de sensibilisation autour du rituel du sacrifice de l'Aïd Al-Adha, en coordination avec les autorités locales, la société civile et les citoyens, rappelle le numéro vert 1548, le numéro de secours 17 et ses pages officielles sur Twitter et Facebook mis à la disposition des citoyens 24h/24.

Manel Z.

Feux de forêt

L'année de la maîtrise des incendies

Malgré une chaleur caniculaire qui se poursuit quotidiennement depuis ce mois de juin 2020, la vigilance des membres de la Protection civile n'a pas été prise à défaut. Ce que démontre l'absence d'un quelconque sinistre de grande ou de petite envergure. N'était l'incendie de Tiaret à l'Ouest du pays, de Annaba et de Tarf à l'Est, l'on n'aurait rien trouvé à signaler comme cela se faisait les précédentes années. Notamment en ce qui concerne l'appel à la vigilance et la mise en place des dispositifs de lutte contre les incendies. A moins d'un saut de lecture des communiqués transmis au titre de presse par les unités de la Protection civile, il n'y a rien à signaler. En cette fin de mois de juillet 2020, à de rares exceptions, il n'y a pas eu cette expression qui revient chaque année pour annoncer la destruction par le feu de plusieurs milliers d'hectares

de forêts. Si nos comptes sont bons, il s'agit d'un maximum d'une centaine d'hectares majoritairement à base d'herbe sèche, d'olivier et autres plantes ne prêtant pas à conséquence. Dieu merci, ces incendies n'ont cependant pas causé de perte en vie humaine. Grâce au travail concerté de centaines de pompiers, et de volontaires civils, les incendies ont pu être rapidement maîtrisés. Il n'y a pas d'apport de la pluie tout au long de cette période de mai à juillet pour espérer en leur extinction totale. Ce qui permet de dire que les incendies relevés ces dernières années dans des conditions similaires sont le fait des humains. «C'est dire que la Protection civile algérienne a acquis l'expérience nécessaire pour apporter toute son expertise technique afin de renforcer les capacités du pays à la réduction

des risques de catastrophes et à une plus grande résilience des communautés humaines et des écosystèmes au changement climatique, notamment à travers son Programme d'intervention dans son combat contre les incendies», a souligné un ancien officier de ce corps. Il a affirmé être en mesure d'organiser des cours de formation sur la préparation aux catastrophes et aux risques à l'attention des gestionnaires des sites naturels du pays. En tout état de cause, au niveau de la direction générale de la Protection civile l'on évite d'exprimer une quelconque satisfaction. L'on parle surtout de vigilance à accroître pour faire en sorte que l'année 2020 et celles appelées à suivre soient les moins «brûlantes» que possible avec la Covid-19. Ce virus semble être pour beaucoup dans la prolifération des incendies

A. Djabali

INFOS EXPRESS

Mouvement associatif à Relizane

Campagnes de désinfection appuyées par des actions de sensibilisation

Parallèlement, et en application des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, de vastes campagnes de nettoyage et de désinfection ont été lancées dimanche par les autorités locales à travers les différents marchés et quartiers de la wilaya en vue de réduire les risques de contaminations. Ces campagnes de désinfection sont appuyées par des actions de sensibilisation menées par le mouvement associatif et les comités de quartiers appelés, aujourd'hui plus que jamais, à intégrer efficacement les efforts de lutte contre cette épidémie, selon Houari Chaal, président de la Fédération de la société civile à Relizane. «Devant l'urgence, le principe de précaution s'impose», considère Brahim, ancien cadre du secteur du Bâtiment, ajoutant qu'«il ne faut pas attendre que la science apporte ses réponses pour prendre des mesures rapides en matière de protection de la santé». «La situation est certes maîtrisée mais nous devons agir face aux commerçants qui ne respectent pas les lois. J'ai demandé au directeur de la réglementation et des affaires générales de la wilaya de ne pas recevoir les commerçants qui ne respectent pas la loi», dira le responsable du mouvement associatif, lors d'une réunion. En effet, l'indiscipline des citoyens qui a, selon les spécialistes, fait flamber le nombre de personnes contaminées, est constatée à tous les coins de rue.

N.Malik

Constantine

260 ressortissants algériens rapatriés du Canada

Deux cent soixante (260) ressortissants algériens bloqués au Canada depuis la suspension du trafic aérien, causée par la pandémie du coronavirus, sont arrivés dimanche à l'aéroport international Mohamed Boudiaf de Constantine. Ces Algériens ont été rapatriés à bord d'un avion de la compagnie aérienne nationale Air Algérie, dans le cadre du programme national de rapatriement de plusieurs milliers de citoyens algériens bloqués à l'étranger. Accueillis et pris en charge par les services du tourisme, ceux de la direction de l'administration locale (DAL) et de la direction de la santé et de la population (DSP), ces rapatriés ont été soumis aux examens médicaux d'usage, avant d'être transférés à l'hôtel «Marriott», du chef-lieu, où ils passeront la période de confinement sanitaire de quatorze (14) jours, a-t-on indiqué. Un staff médical et paramédical a été mobilisé pour le suivi quotidien de l'état de santé des personnes confinées, selon les services de la direction locale de la santé et de la population (DSP). Depuis le début des opérations de rapatriement, 844 Algériens ont été évacués depuis l'Italie, la Malaisie, le Qatar et le Canada vers Constantine.

Agence

Alger - Covid-19

Le marché quotidien Saïd Touati de Bab El-Oued fermé

Le bilan de ce début de semaine dressé par la Commission chargée du contrôle et de la répression des propriétaires des commerces contrevenants aux mesures préventives de la propagation de la pandémie Covid-19 au niveau de la circonscription administrative de Bab El Oued, fait état de la fermeture de 3 marchés quotidiens, à commencer par le marché dit Lallahoum, le marché de Zoudj Ayounne dans la Basse Casbah, et le marché Saïd Touati (Bab El Oued), selon un communiqué des services de la wilaya posté sur la page officielle Facebook. La Commission chargée du contrôle et de la répression a, par ailleurs, procédé à la suspension de l'activité commerciale de quelque 316 locaux commerciaux dans les communes de la circonscription administrative de Bab El Oued, dont 170 locaux de commerce dans la commune de Bab El Oued, 107 locaux à Oued Koriche, 16 autres locaux à Raïs Hamidou et 7 à Bologhine. Tout en assurant de «la poursuite» de l'opération de répression des contreve-



Trois marchés quotidiens, dont le marché Saïd Touati de Bab El-Oued et 316 locaux commerciaux sur le territoire de la même circonscription administrative (Alger) ont été fermés dans le cadre des mesures prises par cette collectivité à l'encontre des commerçants contrevenant aux mesures préventives du nouveau Coronavirus, a indiqué dimanche la cellule de communication de la wilaya d'Alger.

nants, les services de la wilaya d'Alger ont indiqué, dans ce contexte, que la Commission de contrôle avait décidé de la suspension de l'activité de 4 centres commerciaux, à savoir, Le Printemps dans la

commune de la Casbah, Le Tunnel, La Galerie de Bab El Oued, Brahim Gharafa dans la commune de Bab El Oued, ainsi que la grande surface Gaba située dans la même commune.

Agence

C-RA-Sétif

Distribution de 40 tonnes d'aide alimentaire dans les zones enclavées à travers 25 communes

Au total, 40 tonnes d'aide alimentaire, d'équipements médicaux, et de produits de nettoyage et de désinfection ont été distribués aux habitants des zones enclavées et déshéritées réparties à travers 25 communes de la wilaya de Sétif, à l'initiative du Bureau local du Croissant-Rouge algérien (C-RA), a-t-on appris dimanche, des responsables de cet organisme. A ce propos, le responsable de la commission de wilaya nationale du Croissant-Rouge algérien de Sétif, Rachid Bouguessa a affirmé à l'APS que cette opération s'inscrit dans le cadre de la contribution du CRA à l'effort national pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus, et ce, à travers des actions de solidarité en direction des familles touchées par les répercussions des mesures de confinement. Selon ce même responsable, cette opération traduit également l'étendue de la cohésion du peuple algérien et contribue à la propagation d'une culture de solidarité et au renforcement des liens d'unité entre les enfants d'un même peuple du-

rant la crise sanitaire que traverse le pays en raison de la pandémie de Covid-19. «Cette aide comporte différentes denrées alimentaires comme la semoule, la farine, l'huile de table, des pâtes, des eaux minérales et des boissons gazeuses, 6.000 boîtes de lait pour bébé et une quantité importante de produits de nettoyage et de désinfection notamment», a précisé M. Bouguessa. Cette même source a fait savoir, en outre, que le CRA de Sétif a, dès le début de l'épidémie dans la région, organisé plusieurs actions de solidarité et initié des campagnes de sensibilisation et de prévention dans les marchés et les lieux publics pour sensibiliser les commerçants à l'importance de porter des masques de protection et de respecter les mesures préventives telles que la distanciation physique et une désinfection régulière et permanente. Dans ce contexte, plus de 2.300 couffins ont été distribués au profit des familles pauvres et démunies de toutes les communes de la wilaya durant le mois sacré du Ramadan, en coordination

avec les bureaux communaux du Croissant-Rouge algérien grâce aux dons des bienfaiteurs, en sus de la prise en charge des sans abri, a indiqué le même responsable. Selon M. Bouguessa, le C-RA a aussi procédé à la distribution d'un nombre important de masques de protection et organisé plusieurs opérations de nettoyage et de désinfection au sein des institutions recevant du public, notamment le centre des personnes âgées de la commune de Saleh Bey (Sud de Sétif), en plus de l'octroi d'une aide alimentaire aux familles touchées par les répercussions de la pandémie. Pour rappel, des opérations de solidarité de grande ampleur ont également ciblé différentes régions de la wilaya de Sétif, à l'initiative des associations, des hommes d'affaires, des industriels et de particuliers, au regard de la crise sanitaire exceptionnelle que traverse actuellement le pays suite à l'épidémie de Covid-19, s'agissant notamment de l'octroi des équipements nécessaires aux personnels des structures de santé.

Agence

Biskra : rapatriement de 122 ressortissants algériens bloqués au Sultanat d'Oman



Cent-vingt-deux (122) Algériens, bloqués au Sultanat d'Oman en raison de la suspension du trafic aérien dans le cadre des mesures prises pour lutter contre la propagation de l'épidémie du Coronavirus, sont arrivés dimanche à l'aéroport international Mohamed Khider de Biskra. (Photo D. R.)

INFOS EXPRESS

Oum El-Bouaghi Permanence de l'Aïd El Adha

Toutes les dispositions nécessaires ont été prises en cette période exceptionnelle due au covid-19 par la Direction du commerce et des prix de la wilaya pour assurer la permanence durant la fête de l'Aïd El Adha 2020. Ainsi, 30 agents seront mobilisés pour contrôler les 641 commerçants réquisitionnés à cet effet. Il s'agit des activités de boulangeries (104) qui assureront ce dispositif, alimentation générale, fruits et légumes (387), laiteries (07), moulin (05), unité de boissons d'eau minérale (1), autres activités telles que boucheries, stations services, pharmacies (137), pour un approvisionnement normal des marchés à travers les 29 communes de la wilaya par ces commerçants avec respect des mesures préventives. A signaler que la Direction des services agricoles (DSA), pour sa part, a mobilisé 85 vétérinaires activant au niveau de la wilaya de Oum El Bouaghi pour le contrôle du cheptel à travers 14 points autorisés à la vente des moutons pour veiller à la stricte application des mesures sanitaires contre le covid-19 (port de masques, respect de la distanciation sociale et l'hygiène), et par là même, contrôler le bétail et garantir le bien-être des consommateurs.

A.Remache

Mostaganem Un mort et trois blessés dans un grave accident de la circulation à Sour

Malgré les journées de sensibilisation et d'information organisées par la radio locale de Mostaganem en étroite collaboration avec les services de sécurité et la Protection civile, il ne se passe pas un jour sans qu'on déplore des victimes. En effet, une personne est morte et trois autres ont été blessées dans un accident de la circulation, survenu dimanche aux environs de 10h 17, à Mostaganem, a-t-on appris de la direction de wilaya de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au renversement d'une voiture de marque Dacia Logane, au niveau du chemin de wilaya numéro 13, non loin du village Ouled Bouras, une localité relevant de la commune de Sour dans la wilaya de Mostaganem. Les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de Aïn Tedelès sont intervenus pour évacuer les victimes âgées de 55, 8 et 5 ans vers les urgences médico-chirurgicales de l'hôpital de Mostaganem, a-t-on fait savoir. Une enquête a été aussitôt ouverte pour déterminer avec exactitude les causes et circonstances de ce drame ayant endeuillé une famille à l'approche de l'Aïd El Adha.

N.Malik

Liban

Explosions, coups de feu et accrochages aux alentours des positions militaires israéliennes de Rwaisat al-Alam

La riposte du Hezbollah semble avoir eu lieu, ce lundi 27 juillet, une semaine jour pour jour après la mort de l'un de ses combattants dans le raid israélien à proximité de l'aéroport de Damas. Et la cible est de poids : la position militaire israélienne de Rwaisat al-Alam, située sur les hauteurs de Kafar Chouba dans les hameaux de Chebaa occupés, au sud du Liban.

Mais jusqu'à présent, il n'y a aucun communiqué officiel de la part du Parti de la résistance libanaise.

Des coups de feu d'abord puis des explosions à proximité du Mont Rwaisat al-Alam ont été entendus, a indiqué le correspondant de la télévision al-Manar au sud du Liban. C'était vers 15h35, heure de Beyrouth. Ils ont été suivis par des accrochages et un pilonnage de l'artillerie israélienne qui s'est borné à la zone des hameaux de Chebaa, selon lui. Des images diffusées en direct sur la télévision Al-Manar ont montré de la fumée qui se dégage de l'entourage de la position militaire israélienne. Aucune version israélienne officielle non plus sur les détails de cet événement. Seuls les médias ont apporté la leur. Certains ont indiqué que la position Rwaisat al-Alam a fait l'objet de tirs de roquettes. La télévision israélienne KAN a fait état d'obus qui ont été tirés en direction d'un char Mirkava et d'un véhicule. Citant des sources militaires, la chaîne 12 de télévision israélienne a parlé d'une tentative d'infiltration d'une cellule Hezbollah en direction des hameaux occupés de



■ Intenses tirs de roquettes de l'artillerie israélienne en direction de la zone des hameaux de Chebaa, au Liban. (Photo : D.R)

Chebaa. Elle aurait été repoussée et ses membres éliminés. L'armée israélienne a pour sa part dit qu'aucun de ses soldats n'a été tué ou blessé. Plus tard, la chaîne de télévision a émis des doutes quant aux informations qui lui ont été fournies. Pendant près d'une heure, des accrochages ont eu lieu et l'artillerie israélienne pilonnait la région et des incendies ont été déclarés, a rapporté le correspondant d'al-Manar. Tout s'est arrêté vers 16h40, heure de Beyrouth. A l'exception des appareils israéliens qui ont continué à survoler la zone des ha-

meaux de Chebaa, effectuant des raids intenses.

«La riposte du Hezbollah est inévitable», selon Israël. Au plus fort de la tension à la frontière avec le Liban et au moment où l'armée israélienne a élevé son état d'alerte en attendant la riposte du Hezbollah, un drone israélien est tombé, dimanche 26 juillet, en territoire libanais.

Le drone chargé d'inspecter les mouvements des combattants de la résistance a été saisi, dimanche soir, par le Hezbollah. Dans un communiqué, l'armée d'occupation

a indiqué que le drone militaire était tombé «pendant une opération militaire à la frontière». «Il n'y a aucune crainte que des informations soient dévoilées par ce drone», a-t-elle argué.

L'armée d'occupation israélienne a renforcé cette semaine sa présence à la frontière nord, près du Liban. Plusieurs routes dans le secteur ont été fermées à la circulation, selon les médias israéliens. Ce renforcement a été annoncé, mardi 21 juillet, par l'armée d'occupation au lendemain de l'annonce par le Hezbollah de la mort de l'un de ses combattants dans un raid israélien à proximité de l'aéroport de Damas, au sud de la capitale. De l'avis des décideurs en Israël et de ses services de renseignement, la réponse à la frappe ayant conduit au décès du membre de la résistance, Ali Mohsen, est «inévitabile». Dimanche, la chaîne de télévision israélienne 12 a fait état du déploiement du système anti-missiles israélien «Dôme de fer» dans plusieurs régions au nord de la Palestine occupée, face au Liban et à la Syrie, à proximité de la colonie Metulla, du Jabal al-Cheikh et du Golan syrien occupé. Dans la nuit de dimanche à lundi, un drone de reconnaissance israélien a survolé la région de Marjeyoune au sud du Liban, a indiqué l'agence de presse libanaise officielle ANI 20, ces appareils avaient violé, le vendredi 24 juillet, l'espace aérien du sud du Liban, a rapporté un communiqué de l'armée libanaise, le samedi 25 juillet.

Mohamed El Ouahed

Bloomberg

Le Maroc utilise la Covid-19 pour «museler davantage» la société

Au Maroc, les autorités se servent de la crise liée au nouveau coronavirus pour «faire marche arrière» sur les réformes démocratiques, et «museler davantage» la société marocaine qui fait face à «un risque de troubles» accru en raison de la crise sanitaire qui pèse sur l'économie, «dépendante» en grande partie du tourisme, s'alarme l'agence américaine Bloomberg. Dans un récent article consacré à la situation globale au Maroc dans le contexte actuel marqué par le coronavirus, Bloomberg a fustigé «un recul démocratique» qui s'est illustré par des restrictions, intimidations, arrestations à travers de nombreuses régions marocaines, où le pouvoir utilise la pandémie pour faire taire toute voix «discordante» et «étouffer» les réformes démocratiques. Depuis mars, plus de 80.000 personnes ont été arrêtées pour avoir violé les ordres de bouclage imposé pour contrer le coronavirus, dont 30 militants condamnés à six mois de prison, selon Youssef Raisouni, secrétaire général de l'AMDH, le principal groupe de dé-

fense des droits de l'homme du Maroc cité dans l'article. Certains journalistes, «étroitement surveillés» dans le royaume, ont été arrêtés, a-t-il dit. L'article signé par Souhail Karam, a relevé que les autorités ont réprimé les contrevenants au bouclage, qui a pratiquement «fait taire» des villes grouillantes comme Tanger et Marrakech. Ces mesures ont été critiquées par la Commission des droits de l'Homme des Nations unies. Le Parlement marocain, quant à lui, «est mis à l'écart», et ses fonctions de plus en plus «accaparées» par le makhzen, souligne Bloomberg. «Ce genre de réflexe systématique se déclenche chez les autorités marocaines lorsque la situation s'aggrave et la cadence commence à s'accélérer», a déclaré Riccardo Fabiani, directeur de projet à l'International Crisis Group. «Ils doivent avoir le contrôle et écarter les politiciens et les dirigeants élus», en d'autres termes «la façade démocratique». Selon l'auteur, «il y a maintenant une perspective de troubles croissants, alors que l'éco-

nomie marocaine, dépendante du tourisme, des exportations vers l'Europe et de l'agriculture, est ravagée à la fois par la Covid-19 et par la pire sécheresse depuis une génération». Sur le plan économique, le produit intérieur brut du Maroc pourrait se contracter de 5,2% cette année. Le groupe de réflexion «Centre marocain de conjoncture» estime que 2 millions d'emplois seront perdus dans un pays déjà en proie au chômage des jeunes. «Ce sera la première récession sous le roi Mohammed VI et un test de résilience sans précédent de son règne de 21 ans», estime l'agence américaine. Bien que le bilan officiel du Maroc soit d'environ 285 décès dus au coronavirus, les autorités mettent en garde contre «une période sombre» pour l'économie. Le Maroc a déjà exploité «une bouée de sauvetage» du Fonds monétaire international pour la première fois depuis son accord en 2012 et le gouvernement se prépare à doubler le montant qu'il emprunte à l'étranger.

Aides aux Sahraouis

Les allégations de détournement sont «absurdes et ridicules»

Les allégations du Maroc, à travers un petit groupe de ses alliés d'extrême droite au Parlement européen concernant le «détournement présumé de l'aide humanitaire» adressée aux réfugiés sahraouis, sont «sans fondement, absurdes et ridicules», a déclaré lundi le représentant du Front Polisario chargé de l'Europe et l'Union européenne, Oubi Bouchraya Bachir. Dans un communiqué de presse en réponse à ces accusations «sans fondement, absurdes et ridicules», M. Oubi a noté que le seul but de ces allégations reste de «discréditer» le Front Polisario et sa lutte pour son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le diplomate sahraoui a rappelé que «bientôt la Cour européenne rendra ses décisions suite aux deux recours présentés par le Front Polisario contre le renouvellement des accords de partenariat et de pêche entre l'Union européenne et le Royaume du Maroc, étendus de fait au Sahara occidental en violation flagrante des décisions du CJUE de 2016 et 2018». «Cette perspective pousse, dès maintenant, le Maroc à faire appel, comme à l'accoutumée, aux représentants de l'extrême droite française au sein du Parlement européen afin de brouiller les pistes et diffamer le Représentant unique et légitime du peuple sahraoui», a-t-il souligné. Le diplomate a fait observer que certains membres de cette mouvance comme l'eurodéputée frontiste, Dominique Bilde, se comportent telle «une caisse de résonance faisant écho à la propagande des services spéciaux marocains».

R.I

R.I

enquête

Algérie Poste

Une structure loin de la modernité est dépassée par les événements

Des personnes âgées et malades qui souffrent profondément sous un soleil de plomb pendant toute une journée dans le but de retirer leurs pensions ou retraite alors que la liquidité dans ces lieux manque énormément, sinon elle très insuffisante pour toute une population de cette catégorie. Plusieurs personnes malades se sont effondrées par malaise devant tout le monde impuissant face à cette critique situation insupportable et impardonnable, a-t-on remarqué de visu. Et ce dans les 47 bureaux de poste, soit un bureau pour une densité postale pour 1 000 habitants. Au chef-lieu de la wilaya de Annaba, l'on compte un nombre 47 bureaux et seulement trois structures situées dans la ville Annaba : la Grande Poste, la Poste de la colonne et celle du port sont les plus prisées et mouvementées dans cette localité. Des informations communiquées par les services d'Algérie Poste indiquent que cet établissement public emploie plus de 25 000 employés dans 3 300 points de contact, 9 900 guichets, 9 centres de tri dont 4 à vocation nationale et internationale, 6 centres de chèques postaux ayant enregistré plus de 352 millions d'objets traités plus de 800 000 opérations CCP/jour à travers 665 0000 comptes courants postaux et 31 millions d'opérations mandats par an pour émission de paiement. Cette établissement possède 7 centres d'épargne gérant 3,5 millions de comptes pour une rotation de 3 millions d'opérations d'épargne/an.

Dans ce chapitre, il faut signaler que les employés en tant que facteurs font quotidiennement plus 4 310 tournées de distribution ainsi qu'un ramassage dans 3 270 boîtes aux lettres situées sur la voie publique. Algérie Poste possède en plus 730 liaisons terrestres, 150 liaisons aériennes intérieures et 70 liaisons aériennes internationales, mais le plus étonnant pour cette grande institution, c'est que malheureusement le courrier notamment des lettres envoyées de l'étranger portant la mention prioritaire adressées à certains intellectuels, auteurs et écrivains, ne parviennent jamais à temps et restent retenues pendant des mois au Principal centre de triage algérien puis renvoyées à leurs destinataires affichant un retard de 5 à 6 mois. Certaines personnes nous ont avoué que leurs concours et candidatures ont été ratés à cause de cette mal gestion dans le service des lettres chez nous. D'autres disent que «c'est un acte commis volontairement, un sabotage pur et simple».

Cette dernière offre aux citoyens diverses prestations : à titre illustratif, le service des chèques postaux permet d'effectuer différentes opérations à savoir l'imputation des salaires à distance IDS, le service des mandats : carte TEF, social et le mandat IFS/IMO «International Financial system» permettant l'émission et la réception électronique des mandats in-



Un vrai tableau désolant, triste, digne des pays du tiers monde qu'offrent les bureaux de postes dans plusieurs régions algériennes et surtout à Annaba.

ternationaux avec les pays qui sont connectés.

En outre, il faut souligner que le service western union de son côté permet le transfert de fonds en provenance de plus de 190 pays de par le monde à percevoir en espèce en monnaie nationale auprès des établissements postaux. A cela s'ajoute plus de 110 DAB qui notamment sont des distributeurs automatiques de billets de banque étant d'ores et déjà en service et répartis à travers le territoire national. Autres importants services sont également ouverts au public à titre d'exemple, le service EMS qui est une prestation destinée au monde des affaires, 116 établissements postaux participent à ce service à travers tout le territoire national. Algérie Poste a par ailleurs des relations en EMS avec 78 pays et les tarifs pratiqués sont attrayants, indique-t-on.

Pour ce qui concerne le volet des colis, c'est les envois de marchandises dont le poids unitaire ne peut dépasser les 30 kg. A noter en fin que cette grande structure a mis à la disposition des administrations, sociétés et particuliers le publipostage qui un moyen de support publicitaire distribué à domicile dans les enveloppes CCP.

Le paroxysme des fonctionnaires

A la proche de chaque fin du mois et même avant qu'il ne s'achève, voilà de nouveau la scène désolante de la grande pagaille qui se répète au niveau de la quasi-totalité des centres

payeurs de Annaba-ville. Selon toute vraisemblance, le spectacle est identique à El Hadjar, El Boubi Sidi Amar et à la Grande Poste du centre-ville où ces centres payeurs des postes et télécommunications font l'objet d'une réelle confusion.

En effet à la fin de chaque fin du mois, de plus en plus de monde dans ces lieux, la majorité des usagers sont des étudiants, des retraités et des fonctionnaires surtout. De toute évidence le manque de moyens humains et matériels est causé par les micro-ordinateurs qui tombent tout le temps en panne, paralysant ainsi le fonctionnement des établissements. Les citoyens se retrouvent malheureusement bloqués pour toute la journée dans des chaînes interminables et fatigantes devant les guichets afin de retirer leurs payes.

En tout état de cause, fonctionnaires, étudiants retraités et pensionnaires sont confrontés à des rixes et engueulades de toutes sortes. D'après les constatations faites, il semblerait que la majorité des agents des PTT sont réellement dépassés par les événements ces derniers temps. Tous les guichets qui débordent par tout ce monde avancent une même réponse en disant que «le micro s'est arrêté alors patientez !» Un climat de tension règne dans ces lieux. Les usagers s'en prennent alors aux agents en criant que ces machines fonctionnent comme elles veulent. On avance l'argument pour justifier l'anomalie : «La panne vient d'Alger, ce n'est pas notre faute !», rétorque-

t-on. A ce sujet, il est à souligner que dans tous les centres payeurs des postes et télécommunications visités, il existe deux ou trois micro-ordinateurs mis à la disposition d'une population de près de 600 000 habitants. Devant cet état de fait, les clients sont obligés de rebrousser chemin sans toutefois avoir leurs dus, c'est réellement le parcours du combattant pour les usagers qui n'ont cessé de réclamer le minimum de modernité et d'efficacité dans le but de retirer sa pension ou faire parvenir un mandat. Il faut d'autre part signaler que beaucoup de personnes âgées se sont lassées d'attendre péniblement parmi une foule agglutinée durant de très longues heures leur tour pour apprendre finalement qu'elles n'ont pas encore de liquidités. Tel est un véritable calvaire pour ces clients âgés qui sont dans l'obligation de revenir un autre jour et tôt le matin comme le cas d'une sexagénaire qui nous a dit : «Mon fils je ne peux plus patienter car je suis malade et il faut que je m'en aille !» Telle est la situation et il reste à dire que les hauts responsables centraux des P et T sont appelés à réfléchir sérieusement à de nouvelles mesures concrètes capables d'améliorer les prestations et soutenir les agences postales dans divers communes du chef-lieu de wilaya qui trouvent d'immenses difficultés à satisfaire leurs client.

Oki Faouzi

Mots fléchés

Espace limité Personnage amorphe		Ahurie Il gonfle sous la peau		Pause à l'école A peine croyable		Esprit chez les indiens		On y pendait la crémaillère
						Fleuve du nord Rejoindra la piste		
Jouant sur les tons C'est trancher								
Pronom démon- stratif	Couverture doubllette Astre							
					Est-ouest Avant l'heure			Qui reste silencieuse
Pour la troisième fois Génisse mythique				Le magicien le garde pour lui				
		Couturier français Poil à l'oeil					Au moyen de	
C'est l Un des tontons flingueurs				Homme de la squaw Révérend père				
					Porteur de tutu ou de peste			
Fait l'article à Madrid			Il éclaire les marins					

Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8
I								
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								
XII								

HORIZONTALEMENT

I. Réhabilité. II. Ne pousse pas à l'agitation. III. Coupe avec ses dents. Fut contraint. IV. Homme aux lauriers. Au milieu des terres. V. Vedette du cancan. Créa des irisations. VI. Pays des Appalaches. Vieux souci. VII. Couvert d'affaires. VIII. Qui a trois éléments. Abréviation de vitesse. IX. Etalement des cours. X. Belles marquises. Collection de pointes. XI. Qui est donc resté en tête. Des cristaux à carie. XII. Sortie avec son chaperon.

VERTICALEMENT

1. Mal élevée. 2. Couvrir de fleurs. Pêchés à la ligne. 3. Ciel parfois chargé. Plein d'appétit. 4. Terrain vague. Violoniste roumain. 5. Il est contré sur scène. Lieu de libations. Symbole d'un gaz rare. 6. Les musulmans s'en font une fête. Il nous fait tourner la tête. Le prix des choses. 7. Pas sujet au mal de vivre. Convoque. 8. Nouveaux venus. Mal exprimé.

Mot mystère

AMORCE
APPELER
ATELIER
CARTE
CODE
DONNEE
ECRASER
ECRITURE
EDITEUR
EDITION
ENTREE
ETIQUETTE
ETTD
FENETRE
GANT
GESTION
INDEX
INSTALLER
JAVASCRIPT

LECTEUR
LECTURE
LOGICIEL
MIPS
MOTEUR
NAVIGUER
OCTET
OPERANDE
ORDRE
PORT
PROLOG
PUPITREUR
REDONDANCE
REGISTRE
REPERTOIRE
RESEAU
RISC
ROUTINE
SAISIR

SEATTLE
SLASH
SOURIS
SSII
STATION
TAPIS
TRACEUR
UNITE
VOLATIL

P	D	E	R	D	R	O	U	T	I	N	E	D	O	C	I
R	E	S	A	R	C	E	N	O	I	T	I	D	E	E	T
O	T	N	H	I	E	R	T	S	I	G	E	R	C	L	R
L	T	O	L	S	E	E	N	N	O	D	U	E	R	T	O
O	D	I	O	I	A	G	U	I	I	T	M	D	I	T	P
G	S	T	G	A	T	L	U	N	C	O	T	O	T	A	U
E	T	S	I	S	S	A	S	E	T	P	P	N	U	E	P
T	A	E	C	P	E	T	L	E	N	E	I	D	R	S	I
I	T	G	I	S	A	E	U	O	A	R	R	A	E	I	T
Q	I	M	E	L	E	R	C	P	V	A	C	N	R	R	R
U	O	R	L	E	E	T	P	T	I	N	S	C	U	U	E
E	N	E	R	C	E	E	A	N	G	D	A	E	E	O	U
T	R	T	R	T	L	N	D	L	U	E	V	C	T	S	R
T	N	O	R	E	R	E	I	L	E	T	A	P	I	S	I
E	M	A	R	U	X	F	I	S	R	R	J	E	D	I	S
A	C	R	G	R	E	P	E	R	T	O	I	R	E	I	C

Le mot manquant

Dans la citation suivante, un mot a été supprimé :

«Ne demandez jamais quelle est l'..... d'un homme ; interrogez plutôt sa vie et vous saurez ce qu'il est.»

Est-ce le mot :

A : Envie ? B : Ecoute ? C : Origine ?

(Citation Abd El-Kader)

Solutions du numéro 477

Mots fléchés

Horizontalement :

A - M - H - A - GNOU - ANET - INSERERA - DEDICADER - RECASE - D - OS - AL - SSE - BLESSER - USA - REIN - ANEANTIR - JUDO - SELF - REND - REA.

Verticalement :

G - D - O - U - J - ANIERS - SAUR - ONDE - BANDE - MUSICAL - EON - ECALERA - D - HARAS - SENS - NECESSITER - AERE - SENILE - TARDER - RFA.

Mots croisés

Horizontalement :

THRILLER - SOUDAINE - I - SERT - R - GRAMMES - ANS - ERIC - NB - OSIER - E - CU - EUE - SPORT - RP - OISON - I - FINEMENT - ORS - BOUE - CE - GENER.

Verticalement :

TSIGANES - FOC - HO - RNB - POIRE - RUSAS - COINS - IDEM - OURSE - G - LARMES - TOMBE - LITERIE - NEON - EN - SIEUR - NUE - RER - CREPITER.

Le mot manquant

«Ne vous fiez pas à l'ami réconcilié, car les bons offices n'effacent pas les anciens griefs.»

(Proverbe G. Chapman)

Mot mystère

EPAULARD

Programme

TF1

13.50 Petits plats en équilibre été
15.30 Coach en mariage et... amoureuse
16.10 Quatre mariages pour une lune de miel
17.00 Quatre mariages pour une lune de miel
18.20 Demain nous appartient
19.00 Journal
20.00 Petits plats en équilibre été
20.50 Beverly Hills : BH90210
23.40 Beverly Hills : BH90210

france 2

11.55 Tout le monde veut prendre sa place
12.00 Journal
12.55 Ça commence aujourd'hui
14.05 Je t'aime, etc.
16.10 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre
17.40 N'oubliez pas les paroles
19.40 Un si grand soleil
20.00 Journal 20h00
21.05 J'ai 10 ans
22.40 Latifa, une femme dans la République

M6

09.00 M6 boutique
10.45 Desperate Housewives
11.40 Météo
11.45 Le journal
13.55 On a échangé nos filles
15.45 Incroyables transformations
16.30 Les reines du shopping
17.40 Chasseurs d'appart'
18.45 Le journal
20.15 Météo
20.25 En famille
21.05 Zone interdite
23.55 Zone interdite

france 3

05.00 Ludo
05.40 Titeuf
06.35 Anatole Latuile
07.10 Goûtez voir
08.15 Les gens des Hauts
08.50 le matin
10.45 Coopérons pour un monde meilleur
11.00 Journal
11.55 Météo
12.50 Rex
13.35 Rex
14.25 Rex
15.10 Des chiffres et des

lettres
15.45 Personne n'y avait pensé !
16.30 Slam
16.50 Météo
17.10 Questions pour un champion
19.00 Tout le sport
19.55 Le Tour toujours
20.00 Vu
21.05 La carte aux trésors
23.10 A la légère

TV5MONDE

14.45 A la recherche du vinyle d'ébène
18.09 #versionfrançaise
18.40 Tout le monde veut prendre sa place
20.00 Objectif Monde
22.09 Au secours de Béatrice

W9

15.00 Bones
15.40 Un dîner presque parfait
16.55 Un dîner presque parfait
17.50 Moundir et les apprentis aventuriers
18.50 Moundir et les apprentis aventuriers
20.00 Météo
21.05 Florence Foresti & Friends

CANAL+

09.50 Canalbis
11.13 Canalbis
12.20 For the People
13.00 For the People
13.45 L'info du vrai, le mag
15.20 L'info du vrai, le mag
17.45 The Tonight Show Starring Jimmy Fallon
19.25 Groland le zapoï
20.00 Ligue 1 Conforama
21.10 Arsenal / Liverpool

cine PREMIER

19.13 Madame Hyde
20.44 Bonus actuellement sur Ciné+
20.50 Creed II
22.55 The Dark Knight, le chevalier noir

france 5

10.45 La quotidienne
12.40 Le magazine de la santé
13.40 Allô, docteurs !
14.40 Des éléphants à l'hôtel
15.35 Dans la mer de corail

TMC

17.35 L'avant Quotidien
18.40 Quotidien
20.00 Burger Quiz
20.50 Burger Quiz
21.50 Burger Quiz
22.45 Burger Quiz

Direct8

09.14 Touche pas à mon poste !
10.30 Storage Wars
12.50 Meurtres à l'anglaise
13.40 Meurtres à l'anglaise
14.35 Meurtres à l'anglaise
17.30 La télé même l'été !
18.05 La télé même l'été !
19.05 La télé même l'été !
20.10 RFM Music Show

4

17.20 Minikeums
18.20 Une saison au zoo
18.55 Une saison au zoo
19.25 Une saison au zoo
19.55 L'auberge espagnole
21.50 Les poupées russes

cine FRISSE

19.13 Etat d'alerte sa mère
19.19 Chien
20.50 Les chemins de la liberté
22.58 Red Sparrow

arte

17.05 Arte journal
19.05 28 minutes
20.52 La minute vieille
20.55 La graine et le mulet
23.25 Renault 12

EUROSPORT

16.30 Albertville_Saint-Gervais Mont Blanc (146 km)
20.15 Thiem's 7 2020
21.45 Drive
22.35 Drive
23.25 Gap_Saint-Jean-de-Maurienne (186,5 km)

Sélection



Ciné Premier - 22.55 The Dark Knight, le chevalier noir

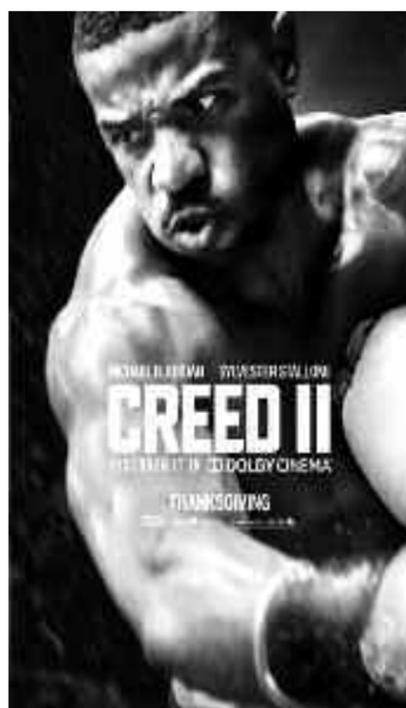
Film d'action de Christopher Nolan

→ En guerre contre le crime, avec l'aide du lieutenant de police Jim Gordon et du procureur Harvey Dent, Batman, le justicier de la nuit, va trouver face à lui un criminel hors du commun : le sinistre Joker qui sème le chaos et la terreur dans Gotham City.

Ciné Premier - 20.50 Creed II

Drame de Steven Caple Jr

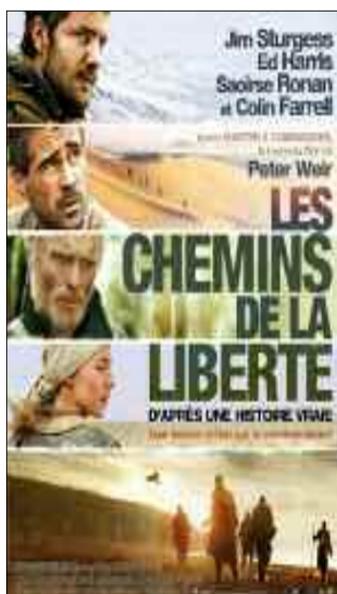
→ Devenu champion du monde, Adonis remet son titre en jeu face au fils d'Ivan Drago, le colosse russe qui tua son père sur le ring. Pour Rocky, opposé à cette rencontre, ce combat n'est pas le sien.



Ciné Frisson - 20.50 Les chemins de la liberté

Film d'aventures de Peter Weir

→ En 1940, un groupe d'hommes issus d'horizons différents s'évade d'un camp de travail sibérien et entame un long parcours de plus de 10 000 kilomètres semé d'embûches pour tenter de gagner l'Inde et la liberté.



CHRONIK

par Herbé

EXTRÊMES LIMITES

25 ans après «Point Break Extrême Limite» (Kathryn Bigelow, 1991), Ericson Core, directeur de la photographie à qui l'on doit la réalisation de «Invincible» (2006), se lance dans la réadaptation du film culte. Johnny Utah est une jeune recrue du FBI qui enquête sur de mystérieux braquages spectaculaires orchestrés dans les quatre coins du monde. Johnny, ancien adepte des sports extrêmes, semble voir un élément reliant les braquages entre eux : ils tentent de réussir une série de huit défis extrêmes qui n'ont jamais été réalisés. Mais ces révélations ne réussissent pas à convaincre ses supérieurs, et Johnny décide de tenter d'infiltrer les braqueurs pour prouver que son intuition était bonne. Une succession de beaux plans sur deux heures, une gestion des scènes d'action saisissante, ce film est à voir pour tous les passionnés de sports extrêmes. On notera cependant un scénario malheureusement bâclé et une histoire sans réels suspense (au début de chaque épreuve, on devine déjà ce qu'il va se passer). Ce film met à l'honneur les défenseurs de la nature, mais le manque de développement des personnages les réduit au triste rôle de terroristes-écologistes aux motivations quelques peu floues, ce qui est fort dommage, même si ce sont eux qui gagnent par la spiritualité. Un film à conseiller aux passionnés du précédent «Break Point» et des sports extrêmes, il est toutefois à ne pas diffuser aux amateurs de scénarios logiques et complets.

23e Festival international du film de Shanghai

«ABOU LEILA» DE AMINE SIDI BOUMEDIÈNE EN LICE

Le long métrage «Abou Leila», du réalisateur algérien Amine Sidi Boumediène participe, aux côtés de quelque 360 autres films, au 23^e Festival international du film de Shanghai qui se tient du 25 juillet au 2 août, indiquent les organisateurs sur leur site Internet. «Abou Leila» de Amine Sidi Boumediène est programmé hors compétition avec, entre autres films, «ADAM» (Maroc) de Maryam Touzani et «The Perfect Candidate» (Arabie Saoudite/Allemagne) de Haifaa Al Mansour.

Coproduction, algéro-franco-qatarie de 140 mn, «Abou Leila» revient sur les événements tragiques des années 1990, à travers l'histoire des jeunes, Samir, interprété par Slimane Benouari et Lotfi, campé par Lyes Salem, qui traquent dans le désert algérien, Abou Leila, un dangereux terroriste, dans un polar qui explore l'impact de la violence et les traumatismes qui y sont liés sur la société.

Premier long métrage de Amine Sidi Boumediène, après ses deux courts métrages, «Demain Alger ?» et «El Djazira», a été distingué, en 2020, du Prix de la critique du Festival du film de Barcelone «D'A», après une programmation remarquable en 2019 au 72^e Festival de Cannes, dans la section «Semaine de la critique».

«Abou Leila» avait également été projeté dans des festivals en Bosnie Herzégovine, en Tunisie, en Belgique, en Italie ou encore en Egypte.

L'acteur et réalisateur algérien Lyes Salem avait décroché le Prix du meilleur acteur pour son rôle dans ce film lors des 30^{es} Journées cinématographiques de Carthage en Tunisie en 2019. La 23^e édition de ce festival, qui compte deux sections soumises à la compétition a prévu des panoramas sur les cinémas, chinois, japonais et italien avec un focus sur l'œuvre de Federico Fellini (1920-1993). Reporté d'un mois pour cause de perturbations provoquées par la pandémie de la Covid-19, le 23^e Festival international du film de Shanghai se déroulera cette année «à la fois sur la toile et dans les salles», expliquent les organisateurs, pour promouvoir et booster l'activité dans l'industrie cinématographique tout en maintenant un niveau d'alerte élevé face à la pandémie. Créé en 1993, le Festival international du film de Shanghai se fixe pour objectif de devenir un pôle culturel international dans le domaine du 7^e Art.

R. C.

Parution de la première biographie du chanteur «Idir l'éternel»

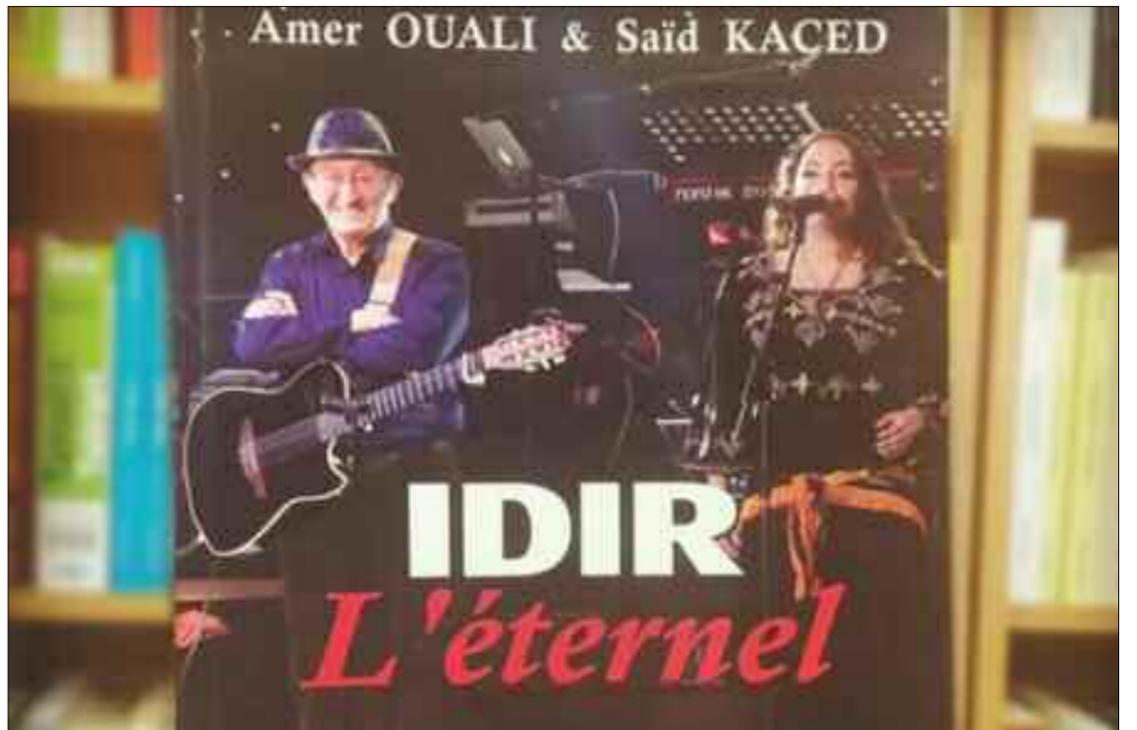
«Idir l'éternel», premier récit biographique sur la vie de l'icône de la chanson kabyle, coécrit par les journalistes Amer Ouali et Saïd Kaced, a été publié récemment, deux mois après la disparition de l'artiste en mai dernier à l'âge de 71 ans.

Paru aux éditions Koukou, cet ouvrage revient en 159 pages sur la vie et le parcours artistique d'un des ambassadeurs de la musique algérienne d'expression amazighe et dont les chansons ont parcouru le monde entier.

«Idir l'éternel», travail journalistique visant à contribuer à faire connaître le parcours de l'artiste, se base sur des témoignages recueillis auprès des proches du chanteur et de ses amis en plus d'articles de presse, d'interviews et d'émissions de radio et de télévision.

Dans sa préface, le romancier Yasmina Khadra évoque sa première rencontre avec Idir au début des années 1970 à l'Ecole des Cadets de la révolution de Koléa où le chanteur Idir effectuait son service militaire.

Cinquante ans plus tard, Yasmina Khadra se souvient encore d'un concours de chant organisé par la direction de cette école sous la direction de Idir, de son vrai nom Hamid Cheriet. Il garde de Idir, le souvenir d'un «artiste hors-norme, d'un géant humble et généreux» et d'un ami. Pour sa part, Azouz Hachelaf, chanteur et compagnon de route de Idir, estime dans sa pré-



sentation que cet ouvrage, solidement documenté, met en évidence les points de passage essentiel de l'artiste qui a porté la voix des ancêtres dans les quatre coins du monde. Présentée dans un style journalistique, la biographie revient sur le parcours de l'artiste en s'attardant sur les moments phares ayant marqué son chemin vers la célébrité. De son enfance, vécue dans son village natal d'Ath Lahcen (Tizi Ouzou) jusqu'aux bancs de l'université d'Alger, où il a suivi des études en géologie dans les années 1970, en passant par le collège où il s'initie à la guitare et à la flûte,

le récit retrace la jeunesse de Idir. A Alger où son père tenait un magasin de souvenirs, le jeune Hamid assistait aux cours de langue et culture berbères, donnés par l'écrivain et universitaire Mouloud Mammeri (1917-1989).

Les auteurs racontent le rapport du chanteur à l'exil et au déracinement, sa condition d'immigré qui a quitté l'Algérie en 1975, son engagement avec l'Association culturelle berbère, sa lutte contre le «piège du folklore» pour trouver une manière esthétique d'attirer les jeunes vers le patrimoine musical. Décrit comme un artiste

«humble» et «généreux», Idir avait également accompagné des nouvelles figures de la scène dans la production de leurs disques, à l'exemple d'Abdelkader Meksa et El Ghazi.

L'ouvrage fait référence aux idées de l'artiste sur certaines questions notamment l'identité, la vie politique, la liberté de conscience et l'universalité.

La biographie propose aussi des textes choisis de l'interprète de «Va Inouva» et de «Ssendu», décédé le 2 mai dernier à Paris où il est enterré.

R. C.

Visite de travail de Malika Bendouda à Oran

Le théâtre régional «Abdelkader-Alloula» classé patrimoine national

La ministre de la Culture et des Arts, Malika Bendouda a annoncé, lundi à Oran, qu'une décision est prise pour le classement du théâtre régional «Abdelkader-Alloula» comme patrimoine national.

Dans une déclaration à la presse en marge de sa visite de travail et d'inspection à Oran, M^{me} Bendouda a indiqué qu'une décision est prise pour classer le théâtre régional «Abdelkader-Alloula» d'Oran patrimoine national et d'accélérer l'entretien des motifs artistiques qui garnissent la toiture de cette bâtisse et qui représentent des symboles architecturaux de cette structure culturelle. Les motifs feront l'objet d'entretien et de maintenance en partenariat avec la République tchèque. Le projet sera activé après la fin de la conjoncture sanitaire résultant de la pandémie du coronavirus, a déclaré la ministre. En attendant, un travail d'urgence sera effectué par les étudiants des Beaux-Arts pour la protection de ces œuvres, a-t-elle fait savoir. Dans le cadre du partenariat avec la République tchèque, le ministère de la Cul-



ture et des Arts envisage de moderniser le musée national «Ahmed-Zabana» suivant les normes internationales, a fait part Malika Bendouda, notant que cette coopération devra également donner lieu à la modernisation de la bâtisse pour en faire un modèle en Algérie avec un nouveau look, d'autant qu'Oran abritera les Jeux méditerranéens en 2022.

S'agissant du projet d'aménagement du Palais de la culture d'Oran, la ministre a insisté en inspectant sur l'accélération des travaux pour livrer cet édifice

culturel dans les meilleurs délais. Par ailleurs, elle a annoncé que le secteur de la culture à Oran sera doté du centre des congrès implanté à haï Es-sabah qui sera reconverti en centre culturel comprenant une médiathèque et une maison de l'artiste, dans le but de relancer la culture et l'art dans la wilaya.

Malika Bendouda a également souligné que le ministère de la Culture et des Arts œuvre à encourager les initiatives d'investisseurs privés et à créer des investissements culturels dans les grandes villes et aider les jeunes

porteurs de projets pour les concrétiser, en plus de la création de comités de suivi.

La ministre a suivi des exposés sur le musée national «Ahmed-Zabana» et le théâtre régional «Abdelkader-Alloula» avant d'honorer cinq artistes, en l'occurrence le chanteur Houari Benchenat, le poète Touahri Tahar, le romancier Rouane Ali Cherif, la comédienne Khadija Bendes et le dramaturge Medjahri Missoum. Malika Bendouda a également inspecté l'école des Beaux-Arts et l'Institut régional de musique, avant de s'enquérir de visu du projet de réhabilitation du Palais de la culture et visiter le Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) et un théâtre du secteur privé.

En outre, elle a présidé une réunion avec des représentants de la société civile au Musée d'art moderne et contemporain (MAMO) d'Oran.

La ministre poursuivra sa visite mardi à Oran par l'inspection de différents sites archéologiques d'Oran dont Portus Magnus et le Palais du Bey.

R. C.

vie pratique

Bien-être

Remède aux feuilles de laurier pour éliminer les douleurs articulaire et les varices



Les varices sont ces petites veines bleuâtres qui apparaissent de manière inesthétique sous la peau. Elles indiquent généralement une mauvaise circulation du sang vers le muscle cardiaque et apparaissent notamment au niveau des cuisses, des mollets ou des jambes. S'il existe certains traitements à cet effet, des astuces naturelles complémentaires peuvent également vous venir en aide. Pleins feux sur une huile de massage aux feuilles de laurier qui, en plus de remédier aux varices, vous permettra également de soulager vos douleurs articulaires.

Les bienfaits des feuilles de laurier : Pour les douleurs articulaires

L'huile essentielle de laurier est un antalgique réputé pour son efficacité à apaiser différents types de douleurs : musculaires, inflammatoires, articulaires... Son utilisation est, en l'occurrence, particulièrement recommandée pour lutter contre les symptômes des rhumatismes ou des spasmes musculaires. Ses bienfaits seraient dus à sa teneur en eugénol, un analgésique reconnu, et au 1-8 cinéole, un composé organique à l'action anti-inflammatoire.

Pour les varices

En plus de leur goût aromatisant fort apprécié en cuisine, les feuilles de laurier et leur huile essentielle en particulier, agissent comme un décongestionnant veineux qui aide à désencombrer les veines, à équilibrer le flux sanguin et à lutter contre l'apparition de varices et de cellulites. Son action tonique est d'un excellent soutien pour détendre le système nerveux et prévenir la formation des varices.

Maintenant que nous avons passé en revue leurs bienfaits, voici comment utiliser les feuilles de laurier pour une action optimale sur votre santé. Vous aurez besoin de :

Ingrédients :

3 feuilles de laurier séchées
4 cuillères à café d'huile de noix coco

Méthode :

Commencez par disposer les feuilles de laurier et l'huile de coco dans une marmite et remuez délicatement en laissant mijoter à feu doux pendant environ 5 minutes. Laissez ensuite refroidir, puis filtrez le tout à l'aide d'une passoire à mailles dans un récipient adapté.

Votre huile aux feuilles de laurier est prête ! Il suffit de l'utiliser pour masser les zones atteintes, à raison de deux fois par jour, jusqu'à l'obtention des résultats souhaités.

Mises-en garde

Avant d'envisager toute recette naturelle ou traitement alternatif, il est vivement recommandé de demander l'avis de votre médecin.

(Suite et fin)

Météo

Mercredi 29 juillet :
32°C

→ Dans la journée :
Ciel dégagé
max 32°C ressentie 24°C
Vent modéré de sud

→ Dans la nuit :
Ciel dégagé
20°C ressentie 20°C
Vent modéré d'ouest

Alger :
Lever du soleil : 05:46
Coucher du soleil : 20:02



Santé

Un gommage au café pour affiner ses gambettes

→ Connue pour ses vertus amincissantes, la caféine décongestionne les tissus et favorise le déstockage des graisses. Voici une recette de gommage au café, idéale pour des jambes plus minces, sans dépenser un sou !

Si vous n'avez pas le temps ou l'argent pour vous offrir un soin minceur exfoliant en institut, vous pouvez tout à fait vous faire un gommage maison chez vous. Voici une recette maison de gommage au marc de café, parfait pour chasser les capitons et affiner ses gambettes.

Ingrédients

- 3 à 4 c. à soupe de marc de café
- 2 à 3 c. à café d'huile d'olive

Préparation

- Prélevez la quantité de café nécessaire, dans le



filtre une fois le café passé.
- Mélangez-le intimement à l'huile d'olive dans un bol.

- Hydratez votre peau si besoin est.

Mode d'utilisation

- Massez votre corps du bas vers le haut avec le mélange.
- Insistez sur les zones à problèmes : ventre, hanches, cuisses...
- Rincez-vous à l'eau tiède, puis à l'eau froide pour un effet tonifiant.

Précaution d'emploi

- Ce mélange se prépare juste avant de s'en servir.
- Il ne se conserve pas.
- Aucune crainte que le marc de café ne bouche les canalisations : c'est au contraire un excellent «nettoyant naturel» de la tuyauterie.

Délices du jour

PETITS POIS CAROTTES

INGRÉDIENTS

- 500 g de petits pois
- 200 g de carottes épluchées et découpées en dés
- 500 g de viande de bœuf découpés en cubes
- 3 c à s d'huile d'olive
- 5 gousses d'ail écrasées
- 100 g d'oignon
- 2 bonnes c à s de concentré de tomates
- Sel, poivre
- 1 c à c de paprika

PRÉPARATION

Faites bouillir les petits pois 10 à 15 minutes avec



1 c à c de sucre pour garder la couleur verte, faites bouillir la viande avec un bâton de cannelle, un peu de poivre et de sel, écumez la mousse et laissez cuire la viande puis retirez, filtrez le bouillon et réservez-le, dans une grande marmite, mettez l'huile d'olives et les oignons, remuez 5 minutes puis ajoutez les carottes, ajoutez le concentré de tomates et 3 verres de bouillon de viande, ajoutez les petits pois et laissez cuire à feu doux pendant 15 minutes à peu près (goûtez pour vérifier la cuisson des légumes que vous désirez), servir le plat chaud accompagné de riz.

Horaires des prières

Mercredi 8 dhou el qada 1441 :
29 juillet 2020

Dhor12h50
Asser16h42
Maghreb20h07
Icha21h52

Jeudi 9 dhou el hidja 1441 :
30 juillet 2020

Fedjr03h38

numéros utiles

SANTÉ

Samu :

021.67.16.16/67.00.88

CHU Mustapha :

021.23.55.55

CHU Ben Aknoun :

021.91.21.63

CHU Beni Messous :

021.93.11.90

CHU Baïnem :

021.81.61.13

CHU Kouba :

021.58.90.14

Ambulances :

021.60.66.66

Dépannage Gaz :

021.68.44.00

Dépannage Electricité :

021.68.55.00

Service des eaux :

021.58.32.32/58.37.37

SÉCURITÉ

Protection civile :

021.61.00.17

Sûreté de wilaya :

021.63.80.62

Gendarmerie :

021.62.11.99/62.12.99

ADRESSES UTILES

Aéroport Houari-Boumediene

021.54.15.15

Air Algérie

(Réservation)

021.28.11.12

Air France :

021.73.27.20/73.16.10

ENMTV :

021.42.33.11/12

SNTF :

021.76.83.65/73.83.67

SNTR :

021.54.60.00/54.05.04

Hôtel El-Djazaïr :

021.23.09.33/37

Hôtel El-Aurassi :

021.74.82.52

Hôtel Hilton :

021.21.96.96

Hôtel Sofitel :

021.68.52.10/17

Hôtel Sheraton :

021.37.77.77

Hôtel Mercure :

021.24.59.70/85

sport

Consultation écrite sur la saison 2019-2020

85,7% des membres de l'AG se sont exprimés

→ 96 membres sur l'ensemble des 112 (85,7%) composant l'assemblée générale de la Fédération algérienne de football (FAF), se sont exprimés, via une consultation écrite, pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis le 16 mars en raison de la pandémie de Covid-19, a annoncé lundi soir l'instance fédérale sur son site officiel.

16 membres des membres de l'AG (14,3%), ne se sont pas exprimés, ajoute la même source, soulignant que 3 membres ont transmis une fiche non renseignée.

Sur l'ensemble des 32 clubs composant les deux Ligues professionnelles, seules la JS Kabylie et l'ES Sétif ne se sont pas exprimées, à appris l'APS d'une source autorisée. « Cette opération s'est déroulée dans de bonnes conditions et s'est clôturée à la date prévue. La



Le BF de la FAF tiendra aujourd'hui une réunion pour se prononcer. (Photo > D. R.)

FAF retient avec satisfaction que la sagesse, le sens des responsabilités et la préservation des intérêts de tout le football algérien ont prévalu», a noté l'instance fédérale dans un communiqué.

Suite au refus du MJS d'autoriser la FAF à organiser une assemblée gé-

nérale extraordinaire (AGEx) pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, l'instance fédérale a fini par recourir à une consultation écrite de ses membres.

Le formulaire en question propose d'abord deux choix A et B : poursuite ou arrêt de la saison. Dans le

cas où la seconde option est cochée, chaque membre aura à choisir entre B1, B2 et B3 qui équivalent à : saison blanche (résultats de la saison 2019-2020 annulés), désignation des lauréats, clubs qui accèdent et ceux qui rétrogradent et enfin désignation des lauréats, des clubs qui accèdent mais sans relégation.

Réunion aujourd'hui du BF

Le bureau fédéral de la FAF tiendra aujourd'hui (11h) une réunion à son siège à Dely-Ibrahim (Alger) pour se prononcer sur l'avenir de l'exercice 2019-2020, suspendu depuis mars en raison de la pandémie de Covid-19, a indiqué lundi un communiqué de l'instance fédérale.

« Conformément à l'article 35/alinéa 2 des statuts de la FAF, le bureau fédéral tiendra une session extraordinaire en son siège à Dely-Ibrahim. Un seul point est inscrit à l'ordre du jour, à savoir l'examen de l'avenir de la saison 2019-2020 », précise le communiqué de la FAF.

R. S.

EN DEUX MOTS

Stade Brestois : Belkebla en discussions avec la direction pour une prolongation de contrat

Le milieu international algérien du Stade Brestois Haris Belkebla, a entamé des discussions avec sa direction pour prolonger son contrat qui expire en juin 2022, a rapporté lundi le quotidien *L'Equipe*.

Dans le viseur des Glasgow Rangers ainsi que du promu en Ligue 1 française le RC Lens, Belkebla (26 ans) devrait finalement rester avec Brest qu'il avait rejoint en 2014 en provenance de Tours FC.

Le directeur sportif de Brest a indiqué il y a quelques semaines que Belkebla est l'un des tauliers et que le joueur n'est pas à vendre, des déclarations qui ont certainement poussé l'international algérien à rester, surtout qu'on lui fait confiance.

Ecarté de la dernière Coupe d'Afrique des nations 2019 en Egypte pour des raisons disciplinaires, Belkebla avait refait son apparition dans l'effectif de la sélection algérienne, en faisant partie des convoqués pour les deux premières journées des qualifications de la CAN 2021, disputées en novembre dernier, face à la Zambie (5-0) et le Botswana (1-0), signant par l'occasion sa première sélection lors de la victoire à domicile face aux Zambiens à Blida.

ASM Oran

La direction du club se dit «prête à passer le témoin»

→ La direction de l'ASM Oran, représentée par le président du conseil d'administration Mohamed El Moro, s'est dit lundi «prête à passer le témoin», en réaction à l'annonce faite par l'ancien joueur de ce club de Ligue 2 de football, Mohamed Benarba, qui a affiché ses ambitions de prendre les commandes de la deuxième formation de la capitale de l'Ouest.

Une annonce que les membres du conseil d'administration de l'ASMO attendent qu'elle soit «suivie par des actes», a déclaré à l'APS Mohamed El Moro, exprimant au passage la totale disponibilité de la direction du club à tendre la main à l'ancien at-

taquant pour aller au bout de ses ambitions «s'il possède bien sûr un vrai projet sportif», a-t-il précisé. L'ASMO, qui ne parvient pas à retrouver l'élite qu'elle a quittée depuis près de six années, se débat dans d'interminables problèmes financiers. Un paramètre qui est en train de jouer un mauvais tour pour ce club réputé pour son école de football, mais qui voit ses jeunes talents «fuir» lors de chaque intersaison.

«On nous accuse à chaque fois de vouloir nous accrocher à notre fauteuil, alors que la vérité est toute autre. Nous avons déjà annoncé à maintes reprises que notre succession est ouverte, sauf qu'aucun pos-

tulant ne s'est présenté, ce qui nous a obligés à chaque fois de renoncer à notre départ pour ne pas mettre l'avenir du club en péril», a encore souligné le président de l'équipe de «M'dina J'dida».

Récemment, et dans un message adressé via sa page Facebook, Mo-

hamed Benarba, qui se proclame «candidat des supporters», a annoncé disposer «d'un projet ambitieux» qu'il comptait mettre en application à l'ASMO «grâce à l'apport d'hommes intègres qui vont (le) soutenir avec leurs moyens financiers et leurs compétences», a-t-il écrit.

Affaire COA-membres exclus

Le Tarls rendra son verdict le 3 août

→ Le Tribunal algérien de règlement des litiges sportives (Tarls/ex-TAS), devrait rendre son verdict le 3 août prochain, dans l'affaire opposant le Comité olympique et sportif algérien (COA) aux membres exclus de son bureau exécutif, a appris l'APS lundi auprès d'une source proche du dossier. La même source précise que les parties concernées ont été auditionnées le 13 juillet au niveau du Tarls. C'est sur la base de cette audience que le Tarls se prononcera lundi prochain.

En janvier dernier, le COA avait décidé d'exclure cinq des membres de son bureau exécutif, pour avoir contrevenu aux obligations de présences aux réunions du bureau exécutif, conformément aux règlements et statuts intérieurs de l'instance olympique. Il s'agit de Salim Raouf Bernaoui, président de la Fédération d'escrime (FAE), Larbi Abdellaoui, président de la Fédération d'haltérophilie (FAH), Hakim Boughadou, président de la Fédération de natation (FAN), Sofiane Zahi, président de la Fédération de gymnastique (FAG) et Nabil Sadi, ex-président de la Fédération de boxe (FAB).

Parmi les cinq membres exclus, seuls trois ont décidé d'introduire un recours auprès du Tarls : Hakim Boughadou, Sofiane Zahi, et Larbi Abdellaoui. Les cinq membres ex-

clus avaient été remplacés, lors de l'assemblée générale extraordinaire (AGEx) tenue le 25 janvier dernier, par Bouaoud Abdelmadjid (64 voix), président de la Fédération des sociétés d'aviron et de canoë-kayak (Fasack), Rabah Bouarifi (61 voix), président de la Fédération de basket-ball (FABB), Lemouchi Mustapha (46 voix), président de la Fédération de volley-ball (FAVB), Benalloua Yazid (44 voix), président de la Fédération de taekwondo (FAT) et Abderezzak Lazreg (39 voix), président de la Fédération de tir sportif (FATS).

«Nous sommes dans l'obligation de procéder au remplacement de cinq membres issus des fédérations olympiques ayant contrevenu à leurs obligations de présence à cinq reprises, ce qui a entraîné automatiquement leur exclusion, en plus du fait que le règlement intérieur les oblige à satisfaire à leurs obligations statutaires», avait souligné l'ex-président du COA Mustapha Berraf.

De leur côté, les cinq membres exclus avaient estimé que leur exclusion du bureau exécutif du COA est «antiréglementaire» et «illégal» car «elle ne remplit pas les conditions statutaires en vigueur». ■

Stade d'El-Biar

Une enveloppe de 190 millions DA allouée au projet d'aménagement

→ Une enveloppe financière estimée à 190 millions de dinars sera allouée pour les travaux d'aménagement du stade d'El-Biar (wilaya d'Alger) en complexe sportif, a-t-on appris lundi du président de l'Assemblée populaire communale (APC), Khaled Kerdjij. «L'enveloppe financière globale de ce nouveau complexe sportif bâti sur l'ancienne assiette est estimée à 190 millions de dinars, prélevée sur le budget de la commune», a indiqué le président d'APC, soulignant que la cérémonie de lancement des travaux a eu lieu dimanche en présence du wali déléguée de la circonscription administrative de Bouzaréah et de plusieurs représentants de la société civile.

La Fédération algérienne de football a été représentée par Mohamed Maouche, membre du bureau fédéral et président de la Fonda-

tion de la glorieuse équipe du FLN. A cette occasion, la fiche technique de ce projet a été présentée. Elle comporte, entre autres, le revêtement du terrain de football en gazon synthétique, la rénovation de la piste d'athlétisme, l'aménagement d'un boulo-drome, la construction d'une piscine semi-olympique et d'un hôtel pour les sportifs.

«Je pense que c'est la première grande opération qui sera enregistrée dans la commune d'El-Biar à travers ce projet d'une enveloppe assez conséquente. La construction de cette belle infrastructure permettra à notre commune de devenir un pôle sportif de développement par excellence», a déclaré à l'APS Khaled Kerdjij.

Même les tribunes du stade bénéficieront de sièges et d'une toiture, alors que l'entrée sera dotée d'équipements de télésurveillance. ■



Quotidien national d'information. Edité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.
Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger.
Tél. : 021 6710.44 / 6710.46
Fax : 021 6710.75.
Compte bancaire : CPA 103 400 08971.1. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles.
Membres fondateurs :
Gérant, directeur de la publication: **Abdelwahab Djakoune**.
Rédacteur en chef : **Radia Zerouki**
Directeur commercial : **Ouahid Kouba**
Composition **PAO La Nouvelle République** Impression Alger : **SIMPRAL**
Tirage : 2500 exemplaires
16 - Pages
Oran : **SIO**. Constantine : **SIE**
Diffusion centre : **SEDICOM**
Ouest : **SPDO**. Est : **El Khabar**. Sud : **Trag diffusion** Publicité : **La Nouvelle République**, Maison de la Presse. Tél. : 021 6710.72. Fax : 021 6710.75. E-mail : **lnr98redaction@yahoo.fr** / E-mail pub : **lnr98publicite@yahoo.fr** - ANEP Spa : 1, avenue Pasteur, Alger. Tél. : 021 73.76.78 - 021 73.71.28. Fax : 021 73.95.59 - 021 73.99.19.
Conception : **Studio Baylaucq**, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40
Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Affaire COA- membres exclus

Le Tarls rendra son verdict le 3 août

le match à suivre

Consultation écrite sur la saison 2019-2020

85,7% des membres de l'AG se sont exprimés

football

ASM Oran

La direction du club se dit «prête à passer le témoin»

Nous avons tous rendez-vous avec le football

→ **Qu'est-ce qui diffère le football d'hier à celui d'aujourd'hui ? Seule son histoire, qui est à la portée de tous, peut apporter des éléments de réponse.**

En somme, cela est une invitation à tous ceux qui veulent enrichir leur curiosité, connaître d'où vient cette marque algérienne de football, notamment ces bâtisseurs (1958-1962) dont les Rachid Makhoulfi, Mustapha Zitouni, Abdelaziz Bentifour, Abderrahamene Boubekeur et bien d'autres qui ont réussi à faire imposer, voire internationaliser cette marque à l'échelle mondiale. C'est aussi comprendre pourquoi avaient-ils préféreraient quitter l'équipe de France... pour rejoindre l'équipe du FLN qui a participé à 62 rencontres et décroché 47 victoires, 11 matches nuls et 4 défaites. Qu'en est-il aujourd'hui de ce football livré à des situations exceptionnelles ?

Les experts rencontrés font marche arrière. Ils reconnaissent que le climat ne s'y prête à aucune analyse, dès l'instant où les instances de football d'aujourd'hui ont du mal à communiquer. Pis encore, que reste-t-il de cette expérience historique ? Comment repenser les rapports entre dirigeants toujours difficiles, mais indispensables pour des tentatives de trouver des solutions afin d'éviter de fermer les espaces de communication et sortir de ce climat étouffant pour aller vers un terrain où s'expriment ceux qui veulent réellement que ce football soit un sport sain, de référence, de qualité et mobilisateur de toute la jeunesse.

Mais le train s'éloigne

En pleine crise au cœur d'une violente tempête, 12 représentants de club dont Mellal, Arab, Laïb, Garaïche et Bouzenad décidèrent de se réunir afin de formuler des propositions à qui de droit. La réunion s'est tenue samedi dans un hôtel de Ben Aknoun, provoquée, entre autre, par la déclaration du président de la Ligue de football professionnel, Abdelkrim Medouar qui déclarait que l'Etat gagnerait à transférer «les subventions destinées au sport, donc au football, vers le secteur de la santé». Ce qui va à contresens des attentes des clubs qui



■ Le ballon attend preneur...

(Photo > D. R.)

réclament de l'Etat des subventions pour ne pas aggraver la situation. Les 12 présidents affichent une première proposition celle d'une réunion tripartite : FAF-MJS-clubs.

L'autre annonce confirme leur refus de prendre part à la consultation de la Fédération algérienne de football pour décider de l'avenir des championnats 2019-2020. Le président de la JSK, Cherif Mellal, reconnaîtra pour sa part que «Medouar a eu tout au moins le courage de la franchise de rappeler qu'il est en fin de mandat et d'annoncer solennellement qu'il ne se représentera pas à la présidence de la LFP, ce dont nous avons pris acte, mais il faut avouer que Zetchi a échoué dans sa gestion et il ne lui reste plus qu'à convoquer une AG extraordinaire pour annoncer sa démission au lieu d'attendre jusqu'au mois de mars prochain».

Des clubs disent non à la consultation

Des clubs à l'image de l'ES Sétif refusent de répondre à la consultation écrite de la fédération. Le président de la SSPA Black Eagles considère «cette consultation comme une perte de temps». Un avis partagé par le président de la LFP, Medouar, qui, vendredi passé, est «remonté au maquis» pour défier l'opération du FAF appelant à la démission du BF présidé par Kheïreddine Zetchi. Un «objectif», la bousculade continue de soulever de la poussière ce qui n'arrange pas la visibilité. Le ministre de la Jeunesse et des Sports Sid Ali Khaldi a rappelé, à plusieurs occasions, sa position quant à l'initiative de la FAF «aucune décision prise en dehors du cadre légal de la loi ne sera validée. Il s'est appuyé sur l'article 181 de la loi du 23 juillet 2013 qui lui confère le droit de contrôler l'application des lois». Dans ce cas précis, si le MJS prononce la mise en application de l'ar-

ticle 217 de la loi 13/05 du 23 juillet 2013, cela produirait des sanctions contre les membres et organes de la Fédération qui ont enfreint les statuts et règlements de la Fédération. Un arrêt de la machine serait-il envisageable ? La question risque de faire l'objet de débat d'un autre niveau. Mais en attendant, Belmadi pourra-t-il mener le navire à bon port en voyant embarquer un nouvel équipage ? Si cela serait le cas ? C'est un scénario peu confus auquel le football algérien est confronté. Sur le terrain une forte pression des clubs ne cesse de grossir et joignant à elle le président de la LFP. Le football d'hier et celui d'aujourd'hui marque bien sa différence.

H. Hichem

A voir

- BeIN Sports 1 : Lazio Rome - Brescia à 18h30
- BeIN Sports 2 : Sampdoria Gênes - Milan AC à 18h30

La Der

Haltérophilie : la reprise des entraînements de l'élite après l'Aïd

Les haltérophiles algériens, qualifiés ou susceptibles d'être qualifiés aux Jeux olympiques de Tokyo (23 juillet-9 août 2021), reprendront les entraînements la semaine prochaine, a-t-on appris lundi auprès de la Fédération algérienne. Les athlètes concernés devraient passer au préalable un contrôle médical au CNMS, après la fête de l'Aïd, avant de rallier leurs lieux d'entraînement. Après la fermeture des infrastructures sportives par le ministère de la Jeunesse et des Sports, en mars dernier en raison de la pandémie du coronavirus, les haltérophiles algériens concernés par les JO de Tokyo étaient à l'arrêt, à l'exception de Walid Bidani, qui s'entraînait en solo chez lui à Maghnia (Ouest du pays).

«A l'exception du champion d'Afrique des super-lourds (+109 kg), Walid Bidani, tout proche d'une qualification aux JO, qui a poursuivi ses entraînements sans interruption, les deux autres athlètes, Saddam Missaoui et la Fatma-Zohra Bouchra Hirèche, étaient à l'arrêt en raison de la situation sanitaire», a indiqué à l'APS, le directeur des équipes nationales (DEN), Halim Chenouf. En raison de la situation sanitaire, la fédération a opté pour les regroupements individuels des athlètes, chacun dans sa région, pour éviter tout contact. Bidani s'entraîne, depuis mars, à la salle de Maghnia dotée de tout le matériel nécessaire. Il est suivi sur place par l'entraîneur Mohamed Benmiloud. «La Fédération lui fournira des

compléments nécessaires à sa progression pour le mettre dans de bonnes conditions. La fille Bouchera Hirèche est à Mostaganem et on a demandé au MJS de mettre à sa disposition la salle d'haltérophilie qui devrait être prête, après des travaux de rénovation. La FAH a acheminé le matériel sportif spécifique», a expliqué le DEN. S'agissant de Saddam Missaoui, il s'entraînera à la salle de l'OPOW de Batna, après la fermeture du centre de Ben Aknoun (Alger). «Saddam est en quête d'une qualification olympique et il lui reste deux étapes internationales à faire. Et comme il est natif de Barika, il va s'entraîner à l'OPOW de Batna sous la conduite de son entraîneur», a souligné Chenouf.